

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE**  
*DEPARTMENT OF HISTORY*

LA CONGREGATION DES SŒURS MISSIONNAIRES  
DU SAINT -ESPRIT ET LEUR CONTRIBUTION A  
L'EDUCATION AU CAMEROUN : 1924-2014

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de  
Professeur de l'Enseignement Secondaire Général deuxième grade(DIPESII)*

Par :

**Arielle Ntyam Ekomo**

*Licenciée en histoire*

Sous la direction de :

**Eugène Désiré Eloundou**

*Maître de conférences*

**Année Académique 2014-2015**



# SOMMAIRE

<b>DEDICACE .....</b>	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTES D'ACRONYMES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>v</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>vi</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>viii</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : FONDEMENTS ET PROCESSUS D'IMPLANTATION DE LA CONGREGATION DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT – ESPRIT AU CAMEROUN .....</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE II : LE FONCTIONNEMENT DE LA CONGREGATION MISSIONNAIRE DES SŒURS DU SAINT- ESPRIT.....</b>	<b>22</b>
<b>CHAPITRE III : L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURSMISSIONNAIRES DU SAINT –ESPRIT AU CAMEROUN .....</b>	<b>30</b>
<b>CHAPITRE IV : L'IMPACT, LES LIMITES ET DIFFICULTES RENCONTRES DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT –ESPRIT AU CAMEROUN.....</b>	<b>53</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>73</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>76</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>81</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>102</b>

*A*

*Ma mère Marcelline Angue B'Ada et à mon Père Paul Ekomo*

*Andela*

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours d'un certain nombre de personnes, à qui nous tenons à exprimer notre gratitude.

Nous disons un merci particulier au Pr Eugene Désiré Eloundou, Maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, qui a dirigé ce travail avec vigueur et dévouement.

Nous remercions également, tous les enseignants des départements d'Histoire, de Géographie et des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I et de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé qui ont contribué fortement à notre formation.

Nous tenons aussi à remercier l'Abbé Abraham Ndongo Minkala, Principal du collège Stoll d'Akono qui nous a encouragés à accéder à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé.

Notre reconnaissance s'adresse également à tous les personnels des centres de documentation qui nous ont fourni des documents nécessaires pour la réalisation de ce mémoire.

Aussi, Nous exprimons notre gratitude à tous nos informateurs particulièrement à la communauté des spiritaines de Yaoundé pour la sympathie, l'accueil et ainsi que les documents d'archives et anciennes photos mis à notre disposition.

Ils sont tellement nombreux qui nous ont aidé et nous leur disons grandement merci

## LISTES D'ACRONYMES ET ABREVIATIONS

<b>ALCAM</b>	: Assemblée Législative du Cameroun
<b>ANY</b>	: Archives Nationales de Yaoundé
<b>ARCAM</b>	: Assemblée Représentative du Cameroun
<b>ATCAM</b>	: Assemblée Territoriale du Cameroun
<b>BEPC</b>	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle
<b>BP</b>	: Brevet Professionnel
<b>CAP</b>	: Certificat d'Aptitude Professionnel
<b>CAM</b>	: Certificat d'Arts Ménager
<b>CETI</b>	: Collège d'Enseignement Technique Industriel
<b>CETIF</b>	: Collège d'Enseignement Technique pour Filles
<b>CEPE</b>	: Certificat D'Etudes Primaire et Elémentaire
<b>CEG</b>	: Collège d'Enseignement Général
<b>ENS</b>	: Ecole Normale Supérieure
<b>ENIET</b>	: Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
<b>Mgr</b>	: Monseigneur
<b>SEDY</b>	: Secrétariat à l'Education de Yaoundé
<b>Spiritaine</b>	: Sœurs missionnaires du Saint –Esprit.
<b>Sr</b>	: Sœur
<b>St</b>	: Saint
<b>PMI</b>	: Protection Maternelle et Infantile

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### Tableaux

<b>Tableau 1 : Les résultats du CEPE en 1957. ....</b>	<b>58</b>
<b>Tableau 2 : Les statistiques de l'enseignement de premier degré des écoles catholiques en 1951 dans l'Unité Apostolique de Yaoundé. ....</b>	<b>60</b>

### PHOTOS

<b>Photo 1 : François Libermann.....</b>	<b>13</b>
<b>Photos 2 et 3 : Eugénie Caps : Fondatrice de la congrégation des spiritaines.....</b>	<b>16</b>
<b>Photo 4 : Mgr Alexandre le Roy.....</b>	<b>16</b>
<b>Photo 5 : Les premières sœurs missionnaire du Saint –Esprit arrivées au Cameroun Le 05 décembre 1924.....</b>	<b>17</b>
<b>Photo 6 : La maison mère des spiritaines au Cameroun.....</b>	<b>25</b>
<b>Photo 7 : Orphelinat des sœurs missionnaires du Saint-Esprit à Mvolyé pendant l'époque coloniale.....</b>	<b>28</b>
<b>Photo 8 : Sr Jean Poyau et deux des premières sœurs camerounaises.....</b>	<b>35</b>
<b>Photo 9 : La sœur Collette avec des sœurs camerounaises.....</b>	<b>36</b>
<b>Photo 10 : Novices de Mimetala entourées de la Sr Collette.....</b>	<b>36</b>
<b>Photo 11 : Les novices camerounaises dans un atelier à Nsimalen.....</b>	<b>37</b>
<b>Photo 12 : Novices avec trois sœurs spiritaines.....</b>	<b>37</b>
<b>Photo 13: Sr Elina Pakou.....</b>	<b>44</b>
<b>Photo 14 : Ecole Maternelle du Saint –Esprit de Mvolyé.....</b>	<b>45</b>
<b>Photo 15 : Pensionnaires du Saint –Esprit 1951.....</b>	<b>55</b>
<b>Photo 17: Collège de la retraite avant 1971.....</b>	<b>62</b>

## RESUME

Les premiers missionnaires catholiques arrivent au Cameroun en 1890. Ils étaient de nationalité allemande. Ces missionnaires étaient issus de la congrégation des pallottins et s'installèrent à Marienberg où ils vont construire une première mission catholique et à la suite une école. Ils ne vont pas seulement se limiter à l'évangélisation des populations mais vont également se soucier du développement infrastructurel et de la formation intellectuelle de l'élite camerounaise. A cet effet, ils vont construire de nombreuses écoles et hôpitaux. Au fur et à mesure de leur évolution à l'intérieur du pays, ils vont construire d'autres œuvres sociales mais furent interrompus, par la première guerre mondiale.

En 1916, les pallottins furent remplacés par les spiritains de nationalité française. Dès leur arrivée, ils ont les mêmes objectifs que ceux des pallottins c'est-à-dire évangéliser les peuples et surtout la formation intellectuelle de l'élite camerounaise. Ils vont se heurter au problème du manque de sœurs pour la formation des filles et des femmes camerounaises.

En 1924, les sœurs missionnaires du Saint- Esprit arrivent dans le contexte de l'administration et de la colonisation française au Cameroun. Elles avaient bénéficié du mandat de la France au Cameroun pour s'installer et pour le progrès social, pour accompagner l'administration française à atteindre ses missions que la SDN lui avait confiée. Elles ont donc œuvré pour le progrès social du Cameroun pendant toute la période de la colonisation jusqu'à nos jours. Elles fondèrent des écoles, des centres de santé.

Après les indépendances, le Cameroun n'étant plus sous l'influence de la colonisation et surtout que, les institutions politiques évoluèrent, les sœurs

spiritaines continuèrent l'éducation des camerounais mais sous un autre angle .Elles ne sont plus les collaboratrices de l'administration française, mais les collaboratrices de l'Etat camerounais.

90 ans, après leur arrivée au Cameroun et surtout 50 ans après les indépendances l'œuvre des spiritaines est immense sur le plan social et surtout dans le domaine éducatif. Plusieurs camerounais furent instruits et formés dans les écoles spiritaines, mais ce ne fut pas une œuvre facile pour les spiritaines pendant ces 90 années, elles eurent à rencontrer de nombreuses difficultés tout au long de leur parcours.





## ABSTRACT

The first catholic missionaries arrived in Cameroon in 1890. They were germans missionaries .These missionaries were from the congregation of pallottine and settled in Marienberg where will start a first catholic mission and later a school. They will not only be limited to the evangelization of the people, but will also worry about the infrastructure development and intellectual training of the Cameroonian elite. To this end, they will establish many schools and hospitals. As they evolve within the country they will build other social works but were interrupted by the First World War.

In 1916, the pallottine were remplaced by Spiritain French nationality. Upon their arrival, they have the same objectives as those of Pallottine, to evangelize the people and especially the formation intellectual elite of Cameroon. They will come up against the problem of lack of sisters for the training of girls and Cameroonian women.

In 1924, the missionary sisters of the Holy Spirit came in the context of the administration of French colonization in Cameroon had benefited. They mandate of France in Cameroon to settle for social progress, to accompany the French administration achieve its missions entrusted to him by league of Nation. They therefore work for social progress of Cameroon throughout the period of settlement until today. They founded schools and health centers.

After independence ,Cameroon is no longer under the influence of colonialism and above all that, the political institutions evolved ,the Spritains Sisters continued the education of Cameroon but from another angle .They will no longer collaborating with the French administration ,but the collaborators of the State of Cameroon.

90 years, after their arrival in Cameroon and especially 50 years after independence the work of spiritain is huge socially and especially in Cameroon .Several educational field have been educated and trained in the Spiritain schools, but it was not easy work for Spiritain during those 90 years, they have also had to meet many difficulties.

# INTRODUCTION GENERALE

## I-Présentation du Sujet

Notre travail de recherche porte sur "La congrégation des sœurs missionnaires du Saint-Esprit et leur contribution à l'éducation au Cameroun 1924-2014". Une congrégation est une communauté de prêtres, de religieux, de religieuses <sup>1</sup>ayant la même vision, les mêmes objectifs. Aussi, c'est une association religieuse dont les membres font des vœux et ne sont liés que par la promesse d'obéissance<sup>2</sup>, c'est dans ce cadre que s'inscrit la congrégation des sœurs missionnaires du Saint-Esprit encore appelée la congrégation des sœurs spiritaines.

La congrégation des spiritains est la deuxième congrégation à s'installer au Cameroun après le départ de la congrégation des pallottins de nationalité allemande. Les sœurs spiritaines arrivent au Cameroun après la première guerre mondiale pour apporter de l'aide aux Pères du Saint-Esprit présent au Cameroun depuis 1916 dans l'œuvre de l'évangélisation et sur le plan éducatif.<sup>3</sup>

l'Allemagne après avoir perdu la Première Guerre Mondiale et surtout après le traité de Versailles de 1919 est obligée de céder tous ces territoires et colonies d'outre-mer à la France et à l'Angleterre, c'est ce qui cause le départ de la congrégation des missionnaires pallottins du Cameroun. Les pallottins

---

<sup>1</sup>Définition du dictionnaire Larousse, p 213

<sup>2</sup> Définition selon le Droit canonique de 1917

<sup>3</sup>J. Criaud, *La geste des spiritains : histoire de l'Eglise au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie saint – Paul, , décembre 1990.p168.

étant donc partis, il faut une autre congrégation pour continuer l'œuvre missionnaire au Cameroun surtout une congrégation de nationalité française.<sup>4</sup>

La congrégation des sœurs missionnaires du Saint –Esprit essaye de combler le vide laissé par les sœurs pallottines elles œuvrent en collaboration avec les Pères Spiritains dans le domaine social de 1924 jusqu'à nos jours.

## **II-Raisons du Choix du sujet**

Nous avons été motivés par plusieurs raisons dans le choix de notre sujet. Ce travail est d'abord académique, à la fin de notre parcours académique à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, chaque étudiant devrait produire un mémoire pour sanctionner son passage dans cette institution.

Il est également scientifique, et permet aux futurs chercheurs de commencer à s'imprégner et d'apprendre le métier d'historien. Enfin ce travail nous permet de connaître les acteurs de l'œuvre éducative au Cameroun, précisément les missionnaires au travers des congrégations et surtout la congrégation des missionnaires des sœurs du Saint-Esprit

Nous avons eu l'occasion, de travailler dans certaines institutions catholiques à l'instar du collège de la Retraite, pendant notre séjour dans cette institution, nous avons découvert, que ce collège est une œuvre des spiritaines. Nous avons voulu découvrir comment cette œuvre scolaire a été édiflée des origines à nos jours et à cet nous avons découvert que ce collège n'est pas la seule œuvre des spiritaines mais qu'il existe beaucoup plus semblables au Cameroun.

Comme autre raison, nous avons constaté que, les congrégations missionnaires catholiques ont beaucoup œuvré dans le domaine éducatif au Cameroun, on note une pléthore d'établissements scolaires qui ont été construits

---

<sup>4</sup>Ibid

par elles, et aussi, la plupart de nos dirigeants ont étudié dans les écoles catholiques et nous avons voulu connaître la raison.

Au cours de nos différentes recherches et lectures, nous avons constaté que, certaines femmes qui ont occupé des postes importants après les indépendances, ont été formées par les sœurs missionnaires du Saint-Esprit. À cet effet, celles-ci ont fortement contribué à l'éducation des camerounais depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours.

De plus, les spiritaines ont joué un rôle très important au Cameroun pendant la période coloniale. Elles se sont plus intéressées à l'éducation de la femme camerounaise qui vivait dans un contexte de sous scolarisation et vouée aux tâches ménagères et champêtres, soumises au mariage précoce et forcé. Elle est l'une des congrégations qui a permis à la femme de s'exprimer dans la société camerounaise au travers des savoirs qu'elle lui a transmis et de la rendre plus compétente grâce aux savoirs-faire .

### **III- Cadre spatial et temporel**

L'histoire est une discipline scientifique qui étudie les faits à partir des sources. Pour que ces faits soient bien maîtrisés, il faut une chronologie et délimiter un cadre spatial.

La chronologie est l'un des canons scientifiques de la recherche en histoire. Elle est très essentielle et très importante en histoire, elle permet de clarifier les faits et de les rendre plus précis. Pour mieux clarifier et être précis dans notre travail, nous avons circonscrit notre étude dans un cadre spatio-temporel. C'est à dire notre étude se situe de 1924 -2014 et le cadre spatial choisit est le Cameroun.

A cet effet, 1924 marque la première cérémonie officielle de profession de foi de 25 sœurs consacrées à l'apostolat en France, leur envoi sur le champ

missionnaire dans le monde et surtout leur arrivée au Cameroun. De ces 25 sœurs missionnaires du Saint- Esprit 08 sont envoyées au Cameroun<sup>5</sup>. Les huit premières sœurs de la congrégation des sœurs missionnaires du Saint –Esprit arrivent au Cameroun en décembre 1924.Elles sont très bien accueillies par les frères du Spiritains présents au Cameroun, par les autorités administratives en place qui avaient sollicité leur présence depuis la fin de la Première Guerre Mondiale et surtout les populations qui sont nombreuses à leur donner un accueil chaleureux .Leur présence devait être nécessaire dans la mesure où les précédentes à savoir les sœurs pallottines œuvraient dans le social et après le départ de ces dernières, il eut un vide et les maisons qu’elles occupaient abandonnées. Le 04 décembre 1924, les sœurs missionnaires du Saint –Esprit prennent le train à Douala pour Yaoundé .Elles arrivent à Yaoundé le 05 décembre pour s’installer à Mvolyé<sup>6</sup>.

Quant à l’année 2014, elle marque le 90<sup>ème</sup> anniversaire de l’arrivée de la congrégation des spiritaines au Cameroun. A cet effet, plusieurs activités ont eu lieu à Mvolyé, notamment des prières qui ont été composées par les spiritaines de Yaoundé et récitées pendant trois mois par toutes les sœurs de la congrégation du monde. Des messes ont également été célébrées pendant ces trois mois à la maison mère des spiritaines à Yaoundé. Le 06 décembre 2014, une messe a été célébrée par le Provincial de congrégation des spiritains au Cameroun en la personne du Père Henri Fouda .Au cours de celle-ci, plusieurs anciens élèves des écoles spiritaines ont été invités et ont pris part.

Notre cadre spatial ou géographique est le Cameroun. Le Cameroun est un pays de l’Afrique centrale qui a une superficie de 475.442 km<sup>2</sup>. Pays, qui a été sous protectorat Allemand à partir de 1884 jusqu’en 1916, puis sous mandat

---

<sup>5</sup>J.Criaud, *La geste des spiritains : histoire de l’Eglise au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie saint – Paul, décembre 1990.p170.

<sup>6</sup>J.Criaud, *La geste des spiritains : histoire de l’Eglise au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie Saint – Paul, décembre 1990.pp170-171.

et sous tutelle française et Anglaise de 1916-1957. Les sœurs du Saint -Esprit dès leur arrivée au Cameroun, s'installent à Yaoundé. L'on peut remarquer que la plupart de leurs œuvres éducatives ont été effectuées dans l'Archidiocèse de Yaoundé lieu de leur installation mais aussi ont œuvré dans d'autres régions telles que dans les Archidiocèses Douala de Garoua et Doumé -Bertoua. Il faut noter que, Yaoundé était déjà une région assez développée par rapport aux autres régions du pays lors de leur arrivée en 1924, d'où un cadre propice à l'installation des sœurs .Yaoundé fut également une région réceptive à l'émancipation des populations qui étaient en majeure partie convertit au catholicisme mais aussi qui avait déjà eu à se frotter à l'homme blanc<sup>7</sup>. C'est pourquoi, les sœurs n'ont pas eu trop de mal à s'acquérir des espaces pour construire les écoles et centres de santé et de s'intégrer dans la société camerounaise.

#### **IV- Revue de la littérature**

Pour élaborer ce travail, nous avons eu recours à différentes sources tant orales qu'écrites .En effet, l'organisation de ce travail est tributaire de l'apport d'un grand nombre d'ouvrages, des mémoires et des encyclopédies.

Jean Paul Messina<sup>8</sup>, retrace dans son ouvrage la construction de la paroisse de Mvolyé depuis l'arrivée des Pallottins en 1901 jusqu'à nos jours sur la colline de Yaoundé. Il montre comment les chefs traditionnels Ewondo avaient cédé cet espace aux allemands pour construire la paroisse de Mvolyé en passant par les spiritains en 1916 jusqu'à la construction du sanctuaire marial en 2001 .De plus, il évoque l'apport de ces missionnaires dans la conversion des populations autochtones et la construction de plusieurs œuvres sociales telles que : les écoles, les centres de santés et de nombreuses églises à Mvolyé. Jean

---

<sup>7</sup> JP. Messina., *La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, presses de l'UCAC, avril 2001.pp16-17.

<sup>8</sup> JP .Messina, *La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, presses de l'UCAC, Avril 2001.

Paul Messina<sup>9</sup> présente également l'histoire du christianisme au Cameroun, les acteurs de cette œuvre à partir des premiers missionnaires jusqu'à l'arrivée des missionnaires catholiques. L'implication des congrégations missionnaires catholiques dans le processus d'évangélisation et surtout l'implication des camerounais eux-mêmes à recevoir le christianisme et leur collaboration d'avec les missionnaires chrétiens.

L'ouvrage ouvrage conçu et réalisé sous la direction de Pierre L. Betene et avec la collaboration de Jean Paul Messina<sup>10</sup> présente l'enseignement catholique depuis 1890 jusqu'en 1990. De plus, il met en évidence la collaboration des différents Archidiocèses, Diocèses et congrégations missionnaires catholiques dans la construction des écoles et dans l'édification et la formation de l'élite camerounaise.

L'ouvrage de Jean Criaud<sup>11</sup> analyse l'action des spiritains au Cameroun de 1916 à 1990. Il ressort l'apport, voire la contribution des spiritains dans le processus d'évangélisation au Cameroun à travers leurs œuvres sociales et éducatives, en évoquant également l'action des sœurs missionnaires du Saint Esprit dans cette même œuvre sociale.

Mveng Engelbert<sup>12</sup> dans ses ouvrages présente entre autre l'histoire du Cameroun de la préhistoire jusqu'à la république unie du Cameroun. On retrouve dans cet ouvrage, l'arrivée et l'installation des missionnaires au Cameroun, leur œuvre sur le plan social qui concernait non seulement l'évangélisation mais aussi la construction des écoles et des centres de santé. En outre, Mveng Engelbert<sup>13</sup> présente l'histoire des missions chrétiennes au

---

<sup>9</sup> JP Messina, *L'histoire du christianisme au Cameroun : des origines à nos jours*, Paris, Presses de la Nouvelle Imprimerie de Laballery Paris, 2005.

<sup>10</sup> L. Betene et JP. Messina, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso Grafiche Dehoniane Bologna, Avril 1992.

<sup>11</sup> J. Criaud, *La geste des spiritains, histoire de l'église au Cameroun 1916-1990*, Yaoundé, presses de l'imprimerie Saint-Paul, 1990.

<sup>12</sup> E. Mveng, *histoire du Cameroun*, Yaoundé, ceper, 1983.

<sup>13</sup> E. Mveng, *Histoire des missions chrétiennes : les origines*, Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 1990.



Cameroun. Cet ouvrage met en exergue les premiers missionnaires à arriver au Cameroun jusqu'à l'arrivée des missionnaires catholiques, l'action de ces différentes missions et leur œuvre au Cameroun. Mveng Engelbert et Als<sup>14</sup> présentent presque toutes les photographies de l'église catholique de 1890 à 1990, ces photographies sont les temps forts et les personnages qui ont fortement contribué à l'édification de l'église Catholique au Cameroun.

Atangana Engelbert<sup>15</sup> retrace le processus de l'éducation au Cameroun pendant cent ans, cet ouvrage ressort en même temps l'éducation des écoles publiques que missionnaires.

L'écrivain Mongo Beti<sup>16</sup> dans son ouvrage, évoque les incompréhensions des relations entre le « christianisateur » et les populations africaines .Il dresse une toile de fond, un portrait de l'Afrique coloniale française à la veille de son indépendance.

En outre ,nous avons consulté quelques mémoires qui répondent à certaines préoccupations de notre thème de recherche .Il s'agit des mémoires de : Ngayolo Marie Estelle ,qui fait une étude historique de l'internat et la formation des élites sous administration française<sup>17</sup>, Bounougou L. qui analyse l'implication de l'église catholique dans le processus de l'éducation des jeunes au Cameroun de 1940-2007<sup>18</sup>, Mengue Crescence analyse l'expérience d'émancipation de la femme camerounaise le cas du collège Notre Dame de Mimetala de 1940-1972<sup>19</sup>, Ngassa Pélagie fait également une étude historique

---

<sup>14</sup> E. M, *L'église catholique au Cameroun cent ans d'évangélisation : album du centenaire 1890-1990*, Rome, Presso Grafiche Dehoniane Bologna, 1990.

<sup>15</sup>E. Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun*, Paris L'harmattan, 1996.

<sup>16</sup> Mongo Beti, *Le Pauvre Christ de Bomba*, Paris, Présence Africaine, 2001.

<sup>17</sup> M.E Ngayolo, "l'internat et la formation des élites au Cameroun sous administration française : 1921-1960 étude historique", Mémoire de DIPES II, ENS, Yaoundé ,2013.

<sup>18</sup> L Bounougou, "l'église catholique et l'éducation des jeunes au Cameroun de 1940-2007", Mémoire de Maitrise en histoire, Université de Yaoundé I ,2008-2009.

<sup>19</sup>C. Mengue, " une expérience d'émancipation de la femme camerounaise, le collège notre Dame de Mimetala de 1940-1972", Mémoire de Dipes II en Histoire, ENS de Yaoundé ,2000.

sur la contribution de l'enseignement catholique à l'éducation de la fille au Cameroun : le cas du collège Joseph Stinzi.<sup>20</sup>

Les encyclopédies de la République unie du Cameroun<sup>21</sup> ne sont pas en reste. Celles-ci ressortent toute l'histoire du Cameroun de la colonisation jusqu'au lendemain des indépendances.

### **V- Problématique.**

La congrégation des sœurs missionnaires du Saint-Esprit arrivèrent au Cameroun dans le contexte l'administration française au Cameroun et pour remplacer les sœurs pallottines de nationalité allemande renvoyées en Allemagne lors des hostilités de la première guerre mondiale joua un rôle très important. Ainsi, quels furent le rôle et la contribution des sœurs missionnaires du Saint –Esprit dans le domaine éducatif au Cameroun de 1924 à 2014 ? Aussi, de notre question centrale découle d'autres questions à savoir : qui sont les sœurs missionnaires du Saint-Esprit ? D'où viennent –elles? Comment et pourquoi se sont-elles installées au Cameroun et particulièrement dans l'Archidiocèse de Yaoundé ? Quel bilan peut-on faire de leur œuvre éducative après 90 ans de leur présence au Cameroun ? Quelles sont les difficultés qu'elles ont rencontrées ? Ces différentes questions ont constitué le socle de notre réflexion tout au long de notre travail.

### **VI- Démarche méthodologique**

L'analyse de ce sujet exige une approche et une méthode scientifique propre à notre discipline et cela permet de mieux cerner notre travail. La démarche et l'application de la méthodologie sont importantes et doivent être respectée, à travers une exploitation de sources de divers ordres : écrites, orales, archivistiques, iconographiques et électroniques.

<sup>20</sup> P. Ngassa, "la contribution de l'enseignement catholique à l'éducation de la fille au Cameroun : le cas du collège Joseph Stinzi 1965-1993 étude historique", Mémoire de Dipess II, ENS, Yaoundé 2004.

<sup>21</sup> *Encyclopédie de la République Unie du Cameroun*, Douala, Nouvelles éditions africaines, 1981.

Les sources écrites sont généralement des ouvrages généraux et spécialisés, des mémoires, thèses, des articles, des journaux, les archives, des revues etc. Celles –ci du fait qu’elles sont abondantes, leur exploitation nous a permis de les recouper et de les confronter afin d’analyser notre sujet.

En outre, les sources orales dont les âges varient entre 39 et 83 ans nous ont fourni des informations sur les acteurs ou fondateurs, les autochtones, les fidèles et les laïcs ayant été témoins ou ayant vécu les évènements .Toutefois, leur objectivité a été complété par les sources archivistiques tant que publiques que privées.

Ne pouvant réaliser ce travail uniquement sur la base des sources orales et des ouvrages ,qui sont avérées insuffisantes et parfois ayant des informations erronées, nous avons également eu recours aux archives .Etant donné que, les archives constituent les sources de première main et sont très importantes dans l’élaboration d’un travail de recherche, nous avons eu l’opportunité d’en consulter quelques-unes qui ont confirmé certaines de nos informations recueillies et de par les ouvrages que nous avons consulté. Nous ne sommes pas les premiers à s’intéresser dans ce domaine de l’histoire, beaucoup d’autres en ont déjà traité .Ceci dit, notre travail est le prolongement de nombreux, qui nous ont servi de base. Les archives de l’Archidiocèse de Yaoundé, des spiritaines, du collège de la retraite et des ANY nous ont permis de connaître les différentes phases de l’architecture de la communauté des spiritaines et à dresser un bilan de leur action au Cameroun.

## **VII- Difficultés rencontrées**

Au cours de la rédaction de notre mémoire, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés, l’accès aux sources, le manque de fiabilité de certaines sources, l’indisponibilité de nos informateurs.

La collecte des informations n'a pas été aisée, les centres de documentations que nous avons eu recours étaient parfois inaccessibles .La bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé par exemple, est restée longtemps fermée pendant des mois et lorsqu'elle a rouvert , les mémoires étaient mal classés, il fallait passer des heures pour retrouver un mémoire et d'autres n'existent plus .Nous aurons souhaité que la bibliothèque de l'Ecole Normale constitue un fichier permettant aux étudiants de vite retrouver les mémoires . Certains mémoires récents que nous avons bien voulu consulter se trouvant au département d'histoire étaient inaccessibles, à cause des recommandations de certains de nos enseignants du département qui avaient ordonné, que l'on ne donne plus les mémoires aux étudiants parce que ces derniers plagiaient les travaux des camarades.

Aux Archives Nationales de Yaoundé, certaines heures ne permettent plus d'avoir accès aux archives notamment à partir de 11 heures. L'accès aux archives se fait de 09 à 11 heures .Certaines sources se trouvant au sous- sol et selon les dire des employés des ANY « la salle du sous-sol n'est pas éclairée ». Nous avons trouvé peu d'archives parlant de la congrégation des spiritaines. La plupart des archives de la congrégation des spiritaines se trouvent à la maison mère des spiritaines en France.

L'indisponibilité de nos informateurs, certains sont déjà retraités et d'autres décédés. Il a fallu parfois, nous déplacer hors de Yaoundé pour rencontrer certains de nos informateurs. D'autres cumulent plusieurs fonctions et les rendez –vous étaient renvoyés pour la plupart du temps .Il a fallu honorer les rendez-vous parfois sous la pluie et parfois attendre des heures voir même toute une journée pour être reçu pour avoir des informations.

## **VII- Plan de Notre travail**

Pour répondre à notre problématique, il est question de présenter notre travail en quatre chapitres.

Le premier chapitre présente les fondements et le processus d'implantation des sœurs missionnaires du Saint –Esprit au Cameroun, dans ce chapitre nous présentons comment la congrégation fut elle créée, nous ressortons les mobiles de création, les différents acteurs et le processus d'implantation des premières sœurs missionnaires du Saint-Esprit au Cameroun.

Le deuxième chapitre ressort le fonctionnement de la congrégation. Il met en exergue l'organisation, la structure et les missions de la congrégation.

Le troisième chapitre présente l'œuvre éducative des sœurs missionnaires du Saint-Esprit depuis 1924 jusqu'à 2014. Cette œuvre éducative s'est faite au travers des sixas, des écoles primaires et secondaires. Ici, nous ressortons non seulement les différentes écoles fondées par les sœurs mais aussi l'éducation dans les sixas et les enseignements dispensés.

Le quatrième chapitre est consacré à l'impact ou les retombées de cette éducation dans la société camerounaise, les limites et les difficultés rencontrées par les sœurs spiritaines au cours de leur œuvre éducative au Cameroun. Nous faisons ressortir dans ce chapitre, les points positifs et négatifs de cette œuvre éducative, l'influence que cette éducation a eu sur l'émancipation des camerounais et de la femme, sur le développement en infrastructures scolaires dans notre pays. Nous nous intéressons également aux limites et aux difficultés rencontrées par les sœurs spiritaines.

## **CHAPITRE I : FONDEMENTS ET PROCESSUS D'IMPLANTATION DE LA CONGREGATION DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT –ESPRIT AU CAMEROUN**

La congrégation missionnaire du Saint –Esprit naît en France en 1703 par le Père Claude Poullard des Places<sup>22</sup>. En 1848, le Père François Libermann décide de fusionner la congrégation du Saint –Esprit avec sa congrégation, celle du Saint- Cœur de Marie 1848<sup>23</sup> dont il est le fondateur. La fusion de ces deux congrégations, pour donner une seule, avait pour objectif l'évangélisation des noirs dans les colonies. Au départ, cette congrégation n'était constituée que des pères et située à la rue Lhomond à Paris. À la fin de la première guerre mondiale, un besoin des sœurs du Saint –Esprit s'impose et Eugénie Caps est la pièce maîtresse qui permet à la congrégation des sœurs missionnaires de voir le jour. Dès lors, quels sont les fondements et le processus d'implantation des sœurs du Saint –Esprit au Cameroun? Pour y parvenir, nous allons présenter les fondements et le contexte d'implantation des spiritaines.

<sup>22</sup> Claude Poullard des Places (1679-1709), français, fondateur de la congrégation des spiritains en 1703.

<sup>23</sup> Fr .Wikipédia .org /wiki/congrégation –du-Saint-Esprit consulté le 23/03/ 2015 à 11h10.

**Photo 1 : François Libermann**



Source : Archives des spiritaines Mvolyé

François Paul marie Libermann de son nom de baptême, est né le 12 Avril 1802 à Saverne en France et est décédé le 02 février 1852 à Paris à l'âge de 49ans. Il était prêtre catholique romain et est le fondateur de la congrégation du Saint- Cœur de Marie qui va rejoindre la congrégation du Saint –Esprit en 1848.La mission de la congrégation du Saint –Esprit était d'apporter l'évangélisation aux noirs des colonies.<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup>[www.wikipédia](http://www.wikipédia) , Père François libermann.fr consulté le 03/05/ 2015 à 22h34.

## **I-FONDEMENTS DE LA CONGREGATION DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT –ESPRIT**

### **A-GENESE**

#### **1-Les mobiles de création**

La congrégation missionnaire des sœurs du Saint –Esprit n’arrive pas au Cameroun par hasard plusieurs mobiles favorisent leur arrivée.

En 1914, le Général Aymerich fait appel au Gabon pour qu’on lui envoie une équipe de sœurs pour venir s’occuper de l’hôpital de Douala, quatre sœurs de l’Immaculée Conception de Castres lui sont envoyées pour s’occuper de l’hôpital de Douala ,mais dès le 04 Mai 1916, elles sont rappelées à Libreville par Mgr Matrou qui avait accepté de les prêter pour quelque temps<sup>25</sup>.D’autres congrégations furent sollicitées telles que la congrégation de St Joseph de Cluny, la congrégation de l’Immaculée conception de Castres mais aucune ne fut disponible à accepter de venir au Cameroun.<sup>26</sup>

Depuis 1916, les Pères du Saint- Esprit sont présents au Cameroun mais l’absence des sœurs de cette congrégation leur pose un énorme problème. Certaines taches doivent être confiées aux sœurs, surtout l’éducation des jeunes filles et femmes camerounaises. Mgr Alexandre le Roy<sup>27</sup> et Les autorités administratives coloniales ont besoin également des sœurs pour s’occuper des œuvres caritatives. Les maisons qu’occupaient les dernières sœurs allemandes de la congrégation des pallottins étaient vides et en train de se détériorer .Ces dernières s’étaient réfugiées vers Rio muni et Fernando Pô pour fuir la guerre en

---

<sup>25</sup>J.Criaud, *La geste des spiritains : histoire de l’Eglise au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie Saint – Paul, décembre 1990.p170.

<sup>26</sup>Ibid

<sup>27</sup> Mgr Alexandre le Roy (1854-1938), XVème supérieure des spiritains.



1915<sup>28</sup>. Tous ces mobiles accélèrent le processus de création d'une congrégation de sœurs du Saint-Esprit en France.

## **2-La création de la congrégation**

Depuis 1910, une jeune fille lorraine de 29 ans dénommée Eugénie Caps ressentait un appel de Dieu en elle et voulait faire partie d'une congrégation missionnaire. Plusieurs congrégations existaient déjà en France mais ne cadraient pas avec ses aspirations<sup>29</sup>. En 1919, elle découvre la spiritualité du Père François Libermann qui cadrerait avec ces aspirations. En 1920, elle rencontre Mgr Alexandre le Roy qui depuis, cherchait des religieuses qui devaient remplacer les 42 sœurs allemandes qui avaient quitté le Cameroun. Eugénie caps fait part de son appel céleste et de ses ambitions à Mgr le Roy. En 1921, naît donc l'initiative d'Eugénie Caps à Lorraine en France<sup>30</sup>.

Le 06 janvier 1921, lors de la fête de l'épiphanie va débiter la congrégation missionnaire des sœurs du Saint-Esprit. Au cours de la messe, trois jeunes filles s'offrent à Dieu, il s'agit d'Eugénie Caps, de Lucie Lay et Elisabeth Muller<sup>31</sup>. En 1922, ces trois sœurs entrent au noviciat de Farschwiler, sous la conduite d'une religieuse expérimentée de la congrégation de St Jean de Bassel, à la suite, vingt-deux autres novices rejoignent Eugénie caps et ses deux amies pour être formées<sup>32</sup>.

Le 05 octobre 1924 a lieu la première profession de foi où 25 sœurs se consacrent Solennellement à l'apostolat. Sur ce nombre, huit sœurs partent pour le Cameroun, quatre pour la Martinique, quatre pour la Suisse.<sup>33</sup>

---

<sup>28</sup>J.Criaud, *La geste des spiritains : histoire de l'Eglise au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie saint – Paul de, décembre 1990, pp170-171

<sup>29</sup>J.Criaud, *La geste des spiritains : histoire de l'Eglise au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie saint – Paul de, décembre 1990, pp170-171

<sup>30</sup>J.Criaud, *La geste des spiritains : histoire de l'Eglise au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie saint – Paul de, décembre 1990, pp170-171

<sup>31</sup>Ibid

<sup>32</sup>Ibid

<sup>33</sup> Ibid.

**Photos 2 et 3 :Eugenie Caps :Fondatrice de la congrégation des spiritaines**

**Source** : Archive des spiritaines Mvolyé.

Ces deux photographies nous présente Eugénie Caps avant et après qu'elle soit devenue spiritaine. La sœur Eugénie est née en Lorraine en 1892 et est décédée en 1931.Elle est issue d'une famille catholique et avait grandi avec des religieuses. Elle est considérée comme la fondatrice de la congrégation des spiritaines.

**Photo 4 : Mgr Alexandre le Roy**

**Source** : Archive des spiritaines Mvolyé.

---

XV<sup>ème</sup> supérieur des spiritains qui contribua fortement à la fondation de la congrégation des sœurs missionnaires du Saint –Esprit. Eugénie Caps alla le rencontrer en 1920 pour lui faire part de ses aspirations.

**Photo 5 : Les premières sœurs missionnaire du Saint –Esprit arrivées au Cameroun Le 05 décembre 1924**



Source : Archives des sœurs spiritaines de Mvolyé.

Ces huit sœurs ont été photographiées le 03 novembre 1924 en France, et devaient se rendre au Cameroun pour apporter main forte aux pères spiritains présents au Cameroun depuis 1916 pour le processus d'évangélisation et pour le progrès social du Cameroun.

## II- LE PROCESSUS D'IMPLANTATION DES SOEURS MISSIONNAIRES DU SAINT-ESPRIT AU CAMEROUN

Les sœurs du Saint –Esprit arrivent au Cameroun le 04 Décembre 1924 à Douala, elles prennent ensuite le train pour Yaoundé. Elles arrivent à Yaoundé le 05 Décembre où elles s'installèrent.

### 1- Le lieu d'implantation des sœurs spiritaines dès leur arrivée au Cameroun

Les sœurs missionnaires du Saint-Esprit dès leur arrivée, s'installent dans l'Unité Apostolique de Yaoundé .Cette dernière a subi des mutations et de nos jours est appelée Archidiocèse de Yaoundé.

Avant de devenir Archidiocèse de Yaoundé, il était d'abord une Préfecture apostolique créée le 18 mars 1890 dès l'arrivée des premiers missionnaires catholiques au Cameroun. Ensuite il fut érigé le 02 janvier 1905 en Vicariat Apostolique et en Archidiocèse de Yaoundé depuis le 14 septembre 1955<sup>34</sup>.

Cette Unité Apostolique a connu plusieurs évêques :

- Mgr Heinrich Vieter 1905-1914 ;
- Mgr Frantz Hennemann 1914 ;
- Mgr François-Xavier Vogt 1922-1943 ;
- Mgr Graffin 1932-1943 coadjuteur puis titulaire de 1943 à 1961 ;
- En 1961 est nommé le premier archevêque camerounais Mgr Jean Zoa 1961-1998 ;
- Mgr André Wouking 1998-2002 ;
- Mgr Simon Pierre Tonye Bakot 2003-2013 ;

---

<sup>34</sup> L. Betene et als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna ,April 1992.p178.

- Mgr Jean Mbarga Administrateur apostolique du 28 juillet 2013 au 31 Octobre 2014. Du 31 Octobre 2014 à nos jours, Mgr Jean Mbarga est archevêque de la dite Archidiocèse.<sup>35</sup>

L'Archidiocèse de Yaoundé couvre une superficie de 4964 km<sup>2</sup>, il est situé dans le département du Mfoundi avec une population catholique de 903 000 habitants<sup>36</sup>.

Il compte cinq diocèses :

- le Diocèse de Bafia ;
- Le Diocèse d'Obala ;
- Le Diocèse Mbalmayo ;
- Le Diocèse Ebolowa –Kribi ;
- Le Diocèse de Sangmélima ;

L'Archidiocèse de Yaoundé compte également 132 paroisses ,414 prêtres, 408 religieux ,623 religieuses<sup>37</sup>.L'archidiocèse de Yaoundé se trouve dans la capitale du Cameroun et son siège est la Cathédrale notre Dame de victoire de Yaoundé<sup>38</sup>.

A cet effet, les sœurs spiritaines ne s'installent pas dans l'Archidiocèse de Yaoundé fortuitement plusieurs facteurs et raisons sont à l'origine de leur installation dans cette région.

## **2-Les facteurs d'implantation des sœurs missionnaires du Saint – Esprit.**

Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'implantation des sœurs missionnaires du Saint -Esprit au Cameroun :

---

<sup>35</sup>[www.wikipédia](http://www.wikipédia), Archidiocèse de Yaoundé, consulté le 05/03/ 2015 à 12h40

<sup>36</sup>Ibid

<sup>37</sup>[www.wikipédia](http://www.wikipédia), Archidiocèse de Yaoundé, consulté le 05/03/ 2015 à 12h40

<sup>38</sup>Ibid

- Les sœurs du Saint –Esprit arrivent au Cameroun dans le contexte du Cameroun sous mandat français. Elles sont d’origine française et arrivent pour être des auxiliaires de l’administration française au Cameroun<sup>39</sup> ;
- Les autorités françaises présentes au Cameroun avaient besoin des sœurs pour occuper les anciennes maisons des sœurs pallottines, mais aussi pour s’occuper des œuvres caritatives<sup>40</sup>. Celles-ci étaient : l’évangélisation, l’éducation et la santé. L’autre objectif de l’administration française était l’assimilation aux jeunes camerounais l’amour de la culture française tout en effaçant les traces du passé colonial allemand, de former des élites jouant le rôle d’intermédiaire entre les masses populaires et les français<sup>41</sup>. A cet effet, il fallait du personnel pour le faire, et la présence des sœurs spiritaines étaient la bienvenue. Elles devaient transmettre au Camerounais la civilisation française de par leur manière de vivre ;
- les frères de la congrégation du Saint –Esprit avaient besoin des sœurs dans l’œuvre missionnaire. En 1920, Mgr le Roy recherche des sœurs pour remplacer les 42 sœurs pallottines qui avaient quitté le Cameroun lors des hostilités de la première guerre mondiale en 1915<sup>42</sup>. Ils avaient besoin d’un soutien surtout que certaines tâches comme l’éducation de la femme et de la fille devait être assurée par les sœurs missionnaires et par manque de sœurs à la mission, plusieurs jeunes filles allaient s’inscrire à l’école du gouvernement<sup>43</sup>. Les missionnaires voulaient véhiculer aux jeunes camerounais une

---

<sup>39</sup> *Encyclopédie de la République Unie du Cameroun*, Douala, Nouvelles éditions africaines, 1981, p61.

<sup>40</sup> J.Criaud, *La geste des spiritains : histoire de l’église au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie Saint – Paul, décembre 1990, p168.

<sup>41</sup> *Encyclopédie de la République Unie du Cameroun*, Douala, Nouvelles éditions africaines, 1981, p61.

<sup>42</sup> J.Criaud, *La geste des spiritains : histoire de l’église au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie saint – Paul, décembre 1990, p168.

<sup>43</sup> L. Betene et Als, *L’enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, p44.

éducation chrétienne, pour cela il fallait beaucoup d'ouvriers sur le terrain puisque la moisson était grande, d'où l'importance des sœurs missionnaires au Cameroun.

- les populations également avaient besoin des sœurs spiritaines surtout les femmes et les enfants, depuis le départ des pallottines, plusieurs œuvres sociales missionnaires avaient été fermées par le manque de sœurs pour s'en occuper. Le sixa par exemple où les jeunes femmes allaient se former avait été abandonné, on dénombre 400 jeunes filles attendant l'arrivée des sœurs au sixa de Mvolyé<sup>44</sup>. C'est pour cela que, le 04 Décembre 1924 à Douala, des milliers d'enfants et de femmes étaient venus accueillir et saluer l'arrivée des sœurs spiritaines .On remarque le même accueil à Yaoundé le 05 Décembre 1924 à Mvolyé, cette accueil traduit la joie des populations de l'arrivée des sœurs<sup>45</sup>.
- Mvolyé est considéré comme la maison mère des spiritains au Cameroun .Il offre déjà à cette époque un cadre assez développé que certaines régions du Cameroun .Il est situé dans la capitale du Cameroun. Le siège de l'administration française se trouvait à Yaoundé et cette dernière était la capitale du Cameroun depuis 1909<sup>46</sup>et même la plupart des européens s'y trouvaient également. La zone était assez desservie et sécurisée avec l'armée française<sup>47</sup>.

Avant de nous intéresser à leur œuvre éducative, il est nécessaire de présenter le fonctionnement de la congrégation des sœurs missionnaires du Saint – Esprit. Ce fonctionnement est en effet, l'organisation, la structure et les missions que la congrégation effectue depuis sa création, ce qui constitue l'objet du chapitre deux.

---

<sup>44</sup> L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992.p541.

<sup>45</sup>J.Criaud, *la geste des spiritains : histoire de l'église au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie Saint – Paul, décembre 1990.p169.

<sup>46</sup>M.Engelbert, *histoire du Cameroun*, CEPER, Yaoundé, 1983.p151

<sup>47</sup> JP .Messina,*La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, presses de l'UCAC, 2001.p48.

## **CHAPITRE II : LE FONCTIONNEMENT DE LA CONGREGATION MISSIONNAIRE DES SŒURS DU SAINT- ESPRIT**

Comme toute congrégation, les sœurs missionnaires du Saint –Esprit ont une structure, une organisation et des missions qui leurs sont assignées pour atteindre leurs objectifs. Ainsi, comment fonctionne la congrégation des sœurs missionnaires du Saint –Esprit ? Il est question de présenter d’abord la structure et l’organisation ensuite l’accession à la congrégation enfin les missions.

### **I-STRUCTURE ET ORGANISATION DE LA CONGREGATION MISSIONNAIRE DU SAINT- ESPRIT.**

#### **1- Structure de la congrégation**

La congrégation des sœurs missionnaires du Saint-Esprit est composée uniquement du genre féminin. Au départ, lorsque la congrégation fut créée, elle ne comportait que des européennes de nationalité française. Mais, avec leur arrivée en Afrique et leur envoi dans d’autres continents, plusieurs jeunes filles vont s’intéresser et intégrer la congrégation pour devenir religieuses.

Au Cameroun, les premières sœurs de nationalité camerounaise se forment à partir de 1927 (filles de marie).Le postulat s’établit à EfoK en 1930<sup>48</sup>.La congrégation prend de l’ampleur et d’autres jeunes camerounaises l’intègre.

---

<sup>48</sup> L. Betene et Als, *L’enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, Presso Grafiche Dehoniane Bologna , April 1992.p541.



De nos jours, La congrégation missionnaire des sœurs du Saint –Esprit se compose de plusieurs religieuses de nationalités différentes. Actuellement, la congrégation se retrouve dans 20 pays (Cameroun, Angola, Ghana, Guinée Bissau, Mozambique, Congo Brazzaville, Nigéria, Sénégal, Cap-Vert, Espagne, Portugal, France, RCA, Suisse, Hollande, Brésil, Canada, Martinique, Haïti, Philippines.)<sup>49</sup>

Au Cameroun, on retrouve de nos jours seize spiritaines au total, à Yaoundé on retrouve sept, deux à Douala, trois à l'Extrême -Nord, quatre à l'Est. Les sept sœurs résidentes à Yaoundé gèrent l'administration de la congrégation au Cameroun<sup>50</sup>.

## **2- Organisation de la congrégation**

Lors de sa création en 1921, La congrégation débute à Farschviller, puis, à cause de la petitesse des lieux, elle est transférée à l'Oise à Bethisy–Saint-Pierre et aujourd'hui elle se retrouve à la Rue Plumet en France<sup>51</sup>.

Au départ, les spiritaines étaient sous la conduite d'une sœur expérimentée de la congrégation de St Jean de Bassel lors de sa création. Cette sœur avait pour rôle de former les sœurs du Saint-Esprit au noviciat de Farschviller. Lorsque la congrégation eu bien établie la formation, celle -ci décida de s'organiser en se dotant d'une Supérieure Générale, et d'une constitution régissant cette dernière<sup>52</sup>.

La congrégation des sœurs est dirigée par une Supérieure Générale assistée par quatre autres sœurs qui lui servent de conseillères dans la prise des décisions. Le mandat de la Supérieure Générale et de son conseil est de six ans

---

<sup>49</sup> M.L Dime Mboumbé, 51 ans, Responsable de la congrégation des sœurs spiritaines du Cameroun, Mvolyé, 21/08/ 2014.

<sup>50</sup>H. Woya, 45ans, Econome de la congrégation des spiritaines au Cameroun, Mvolyé, 08/05/ 2015.

<sup>51</sup>A.lorbert, spiritaine, 58 ans, Mvolyé, 08/05/2015.

<sup>52</sup> J.Criaud, *la geste des spiritains : histoire de l'église au Cameroun de 1916-1990*, Yaoundé, Imprimerie saint – Paul, décembre 1990.p170.

renouvelable une seule fois .Le choix se fait par vote par les autres sœurs de la congrégation. La Supérieure Générale n'est pas toujours la plus âgée, mais son élection à la tête de la congrégation doit obéir à certains critères à savoir : le dévouement et surtout l'amour aux aspirations de la congrégation. C'est cette supérieure générale et son conseil qui coordonnent toutes les activités des sœurs missionnaires du Saint-Esprit de par le monde .L'actuelle Supérieure Générale s'appelle Sr Monica Méléard (française), elle occupe ce poste depuis juillet 2013 et son conseil est composé de Sr Maria Olga (portugaise), Sr Lalynieto (espagnole), Sr Francisca (cap verdienne), Sr Antonia (Nigériane)<sup>53</sup>

Les pays où la congrégation est représentée, il en existe des sœurs responsables des spiritaines, qui représentent la Supérieure Générale. Ces responsables sont également assistées par quatre sœurs qui sont leurs conseillères. Celles-ci ne sont pas nommées mais désignées secrètement par consultation des autres sœurs, qui envoient leur proposition à la maison mère dans des enveloppes scellées. Chaque sœur propose trois noms et le nom qui apparaît plusieurs fois dans les lettres des sœurs est désigné comme Responsable de la congrégation, les critères requis obéissent aux exigences de la constitution des spiritaines<sup>54</sup>.

De nos jours au Cameroun ,la Responsable des sœurs spiritaines est la sœur Marie Louise Dime Mboumbe âgée de 51 ans .Elle est la supérieure des spiritaines au Cameroun depuis le 02 février 2014 et son conseil est composé de la sœur Honorine Woya (Camerounaise ) qui est également l'économe de la congrégation des spiritaines, la sœur Alice Lorbert (Française),la sœur Anastasie Sonko (Sénégalaise ) ,la sœur Helena Catoumbo (Angolaise )<sup>55</sup>.Elles résident à Mvolyé qui est la maison mère de la communauté des spiritaines au

---

<sup>53</sup> M-L Dime Mboumbe, 51ans, supérieure des spiritaines au Cameroun, Mvolyé, 21/08/2014.

<sup>54</sup> M-L Dime Mboumbe, 51ans, supérieure des spiritaines au Cameroun, Mvolyé, 21/08/2014.

<sup>55</sup> Idem.

Cameroun ,dans l'ancienne résidence de Mgr Heinrich Vieter de nationalité allemande ,il a été le premier Vicaire Apostolique au Cameroun de 1905-1914.<sup>56</sup>

**Photo 6 : La maison mère des spiritaines au Cameroun**



**Source** : photo prise par Arielle Ntyam Ekomo, Mvolyé ,08Mai 2015.

Cette photographie nous montre la maison mère des spiritaines de Mvolyé de nos jours .Cette maison fut la résidence du premier Vicaire Apostolique du Cameroun en la personne de Mgr Heinrich Vieter, qui était de nationalité allemande et qui a assuré le Vicariat Apostolique de 1905 à 1914.

Pour atteindre leurs objectifs, la congrégation est dotée d'une constitution. Cette dernière a été reconnue le 22 Mars 1923 par le pape Pie XI selon le décret : sacré congrégation de la propagande /Rome 1218/1923. Elle a été proposée par Eugénie Caps et ses consœurs. Cette constitution constitue la

<sup>56</sup>H.Woya, Econome de la congrégation des spiritaines au Cameroun, Mvolyé, 08/05/ 2015.

feuille de route de la congrégation. Cette constitution définit les missions de la congrégation et surtout l'esprit dans lequel les différentes religieuses de la congrégation vivent<sup>57</sup>.

## **II- L'ACCESSION A LA CONGREGATION DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT-ESPRIT ET LES MISSIONS**

### **1- L'accession à la congrégation**

Les jeunes filles voulant adhérer à la congrégation, doivent savoir, de prime abord, que c'est une institution missionnaire c'est-à-dire, appelées à aller dans des pays et vers les peuples qui ne sont pas le sien, n'importe où et parfois pendant plusieurs années pour l'œuvre missionnaire et pour atteindre les objectifs visés.

Pour accéder à la congrégation des spiritaines, les jeunes aspirantes font une demande à la Responsable des spiritaines de la localité. Dès lors, la demande est transmise à la Supérieure Générale par l'entremise de la Responsable des spiritaines. Après la validation de leur demande, elles passent une année de suivi et d'observation. A l'issue des observations en communauté, lorsque le comportement des jeunes aspirantes cadre avec celui de la communauté, ces dernières sont retenues à poursuivre une formation. La formation s'effectue pendant une année, où les spiritaines inculquent aux jeunes recrues les valeurs de la congrégation, le savoir vivre en communauté. Après cette formation, les jeunes recrues s'en vont faire le postulat international au Sénégal enfin le noviciat en France dans une banlieue Parisienne qui n'est pas forcément la maison mère<sup>58</sup>.

Quand la formation est terminée, elles font leurs vœux lors d'une messe solennelle et en reçoivent chacune la constitution des spiritaines comme

<sup>57</sup> M-L Dime Mboumbé, 51ans, supérieure des spiritaines au Cameroun, Mvolyé, 21/08/2014

<sup>58</sup>M-L Dime Mboumbé, 51ans, supérieure des spiritaines au Cameroun, Mvolyé, 21/08/2014

symbole de l'appartenance à la congrégation. Les sœurs de La congrégation missionnaire du Saint –Esprit n'arborent pas obligatoirement des costumes religieux comme d'autres congrégations de sœurs, mais peuvent arborer lors de certaines cérémonies .Toutefois, elles s'habillent régulièrement de façon simple et décent, sans foulard, mais vêtues de jupe ou de robe, sans oublier le port du crucifix au cou comme leur fondatrice Eugénie Caps<sup>59</sup>.

## **2- Les missions de la congrégation**

La congrégation des sœurs du Saint-Esprit ont plusieurs missions et objectifs à atteindre :

- Lors de la création de la congrégation, la première et principale mission était l'œuvre d'évangélisation, qui était d'apporter aux peuples noirs l'évangile de Jésus- Christ et surtout selon l'esprit de la congrégation et celui de François Libermann. Cette dernière avait été créée pour aller vers les noirs des colonies<sup>60</sup>. A la fin de la colonisation, et après les indépendances, elle s'est tournée vers une autre catégorie de personnes à savoir : apporter l'évangile aux personnes des zones rurales et des minorités telles que les pygmées au Cameroun par exemple<sup>61</sup> ;
- A l'arrivée des sœurs au Cameroun en 1924, l'une des principales missions était de sortir la femme camerounaise de la sous scolarisation et de les aider à se développer intellectuellement afin d'entrer dans le monde du travail<sup>62</sup>.
- D'autres missions se greffent également, à savoir : aller vers d'autres peuples, surtout vers les démunis, les défavorisés, les enfants

---

<sup>59</sup>idem

<sup>60</sup>[www.wikipédia](http://www.wikipédia) , Père François libermann.fr consulté le 03 mai 2015 à 22h34.

<sup>61</sup> M-L Dime Mboumbé, 51 ans, supérieure des spiritaines au Cameroun, Mvolyé, 21/08/ 2014.

<sup>62</sup> L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, PressoGraficheDehonianeBologna, April 1992.p44.

abandonnés et de la rue, les familles en difficultés. les sœurs du Saint –Esprit ont ouvert plusieurs orphelinats au Cameroun pendant l’époque coloniale<sup>63</sup>.

**Photo 7 : Jardin d’enfants et orphelinat de Mvolyé pendant l’époque coloniale**



**Source :** Archives des spiritaines de Mvolyé

Les sœurs spiritaines en dehors des écoles primaires, avaient ouvert un jardin d’enfant à Mvolyé et étaient assistées par les femmes des sixas qu’elles formaient.

<sup>63</sup> M-L, Dime Mboumbé, 51ans, supérieure des spiritaines au Cameroun, Mvolyé, 21/08/ 2014.

- La congrégation des sœurs missionnaires a également pour mission d'œuvrer dans le domaine de la santé .Dès leur arrivée au Cameroun, elles ont beaucoup œuvré avec la fondation Ad Lucem, ont ouvert des centres de santé<sup>64</sup>. Actuellement, elles disposent toujours d'un dispensaire du côté de Mvolyé où les consultations sont faites tous les jours et doté d'un médecin généraliste et d'un gynécologue.

En dehors de toutes ces missions, la congrégation missionnaire du Saint-Esprit a également œuvré dans le domaine éducatif. Pendant la période coloniale, le Cameroun ne disposait pas de beaucoup d'écoles .Les spiritaines fondent plusieurs écoles au Cameroun, et, c'est cette œuvre éducative qui fait l'objet de notre troisième chapitre.

---

<sup>64</sup> M-L, Dime Mboumbé, 51ans, supérieure des spiritaines au Cameroun, Mvolyé, 21/08/ 2014.

## **CHAPITRE III : L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT –ESPRIT AU CAMEROUN**

Les sœurs missionnaires du Saint –Esprit ont marqué leur passage au Cameroun dès leur arrivée en 1924. Esquisser leur action, c'est du coup se pencher sur le problème de l'évolution de la femme et de l'édification de la famille chrétienne. Elles ont contribué fortement dans le domaine éducatif au Cameroun, cette éducation a ciblé les enfants et les femmes. Dès lors, quelle est l'œuvre éducative des sœurs spiritaines au Cameroun ? À cet effet, nous allons nous focaliser sur la contribution des sœurs missionnaires du Saint- Esprit sur le plan éducatif au travers des sixas, des noviciats et au travers des écoles.

### **I- L'EDUCATION DES SŒURS SPIRITAINES AU TRAVERS DES SIXAS ET DES NOVICIATS.**

#### **1- L'Origine et fonctionnement des sixas**

##### **a- L'origine**

Avant l'arrivée des missionnaires au Cameroun, la condition de la femme était celle du contexte africain, c'est-à-dire la fille était préparée dès son bas âge au mariage, vouée aux tâches ménagères et champêtres. Les jeunes femmes étaient également confrontées au contexte de mariage forcé et de polygamie. Les jeunes filles étaient sources de richesse pour les familles. Leurs familles s'attendaient à de grandes dots. Les jeunes filles étaient considérées comme des marchandises vendues au plus offrant, qui parfois, étaient déjà très vieux et



avaient plusieurs autres femmes. Les parents ne trouvaient pas nécessaire d'envoyer les filles à l'école puisque ce sont ces dernières qui devaient améliorer leur condition et leur cadre de vie avec la dot qu'on devait leur verser<sup>65</sup>.

En effet, les parents ne voulaient pas envoyer leur fille à l'école, selon eux, l'école allait rendre leurs filles désobéissantes et surtout qu'elles pouvaient demeurer célibataires comme les religieuses. Au vu de la situation qui prévalait, les jeunes filles font appel aux missionnaires pour les sortir de cette ornière qui les empêchaient de s'exprimer et de s'épanouir dans la société. Il faut noter qu'à cette époque, le problème d'inégalité de genre était accrue, les parents préféraient encore envoyer leurs garçons à l'école que d'envoyer les filles, puisque c'étaient des dépenses inutiles, tôt ou tard la jeune fille devait finir dans un foyer, donc, ce qui était important et nécessaire était de lui apprendre les travaux ménagers et champêtres et comment s'occuper de ses futurs époux et enfants. C'est alors que les missionnaires vont penser à des centres de formation appelés sixas pour sortir les jeunes filles de cette ornière.<sup>66</sup>

Le mot sixa dérive du mot allemand schwester ou du pidgin sita (en anglais Sister) qui signifie sœur<sup>67</sup>. Ce sont les missionnaires catholiques qui les ont instaurés pendant la période coloniale. Les premiers missionnaires à mettre sur pied les sixas furent les pallottins. C'étaient des institutions qui regroupaient des jeunes filles en âge de se marier et orphelines. Certaines de ces jeunes filles voulaient également être religieuses. Les pallottins pensèrent à des centres éducatifs et de formations pour la jeune femme camerounaise et vont les appeler sixa. Les sixa étaient des pensionnats ou des centres de formation

---

<sup>65</sup> L. Betene et als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992 p44.

<sup>66</sup> L. Betene et als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992 p44.

<sup>67</sup> JP.Messina, *Histoire du christianisme au Cameroun*, Paris, Presse de la Nouvelle Imprimerie Laballery, 2005.p161.

populaire des jeunes femmes en vue de la préparation au mariage chrétien ou bien en vue d'être religieuses<sup>68</sup>. En effet, les sixas étaient des écoles ménagères où l'on apprenait la couture, la broderie, la puériculture, la broderie et pleins d'autres choses liées aux tâches ménagères. Les sixas avaient un fonctionnement propre à lui.<sup>69</sup>

### **b- Le fonctionnement des sixas**

Les sixas sont créés par les missionnaires pallottins, qui les confièrent aux sœurs de la même congrégation. Après le départ des sœurs pallottines, les sœurs spiritaines et les catéchistes vont continuer l'œuvre des sœurs précédentes. C'étaient des pensionnats constitués essentiellement des jeunes femmes, qui étaient internées pour une durée allant de trois, six mois voire même un an<sup>70</sup> et tout dépendait de la capacité des pensionnaires à assimiler la doctrine chrétienne et surtout la détermination des hommes à célébrer religieusement le mariage avec leurs fiancées.<sup>71</sup>

Ils étaient situés, près des missions catholiques et comportaient des dortoirs où les jeunes pensionnaires pouvaient résider pendant leur formation. Tout autour des missions catholiques, et des résidences des pensionnaires se trouvaient des champs qui permettaient à toute la communauté chrétienne de pouvoir se nourrir et ce sont les pensionnaires qui y cultivaient<sup>72</sup>.

Pendant la formation, les jeunes fiancées n'avaient droit à la visite de leurs fiancés qu'une fois par semaine. Les hommes n'avaient pas accès au dortoir des pensionnaires, et n'avaient pas le droit d'embrasser ou d'avoir des

---

<sup>68</sup>Ibid

<sup>69</sup>F.X.Olomo, Recteur de la Cathédrale Notre Dame de Victoire de Yaoundé, 45 ans, Yaoundé, 28/01/ 2014.

<sup>70</sup>L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, avril 1992 p44.

<sup>71</sup>Jp Messina, *l'histoire du christianisme au Cameroun : des origines à nos jours*, Paris, presses de la nouvelle Imprimerie laballery, 2005.p162.

<sup>72</sup>F.Ngah, ancienne pensionnaire des sixas, 78 ans, Obala, 11/05/ 2015.

rapports sexuels avec leurs fiancées avant que le mariage soit célébré<sup>73</sup>. Toutes les jeunes femmes qui voulaient se marier de manière chrétienne, étaient dans l'obligation de passer par les sixas. Les jeunes femmes qui y sortaient de ces centres de formation, avaient acquis beaucoup de connaissances qui les permettaient d'être des évoluées dans leur milieu dans lequel elles vivaient<sup>74</sup>.

## **2-La contribution à l'éducation des sœurs spiritaines au travers des sixas et des noviciats**

L'éducation des femmes camerounaises s'est d'abord faite au travers des sixas. Les sœurs s'occupent des sixas dans trois Archidiocèses à savoir : Yaoundé, Douala et Doumé -Bertoua.

En 1924 dès l'arrivée des sœurs à Mvolyé, quatre cent (400) pensionnaires attendaient les sœurs pour être formées<sup>75</sup>.

En 1931, les sœurs s'occupent du sixas du côté d'Edéa, et en 1951 du côté de Doumé.

Les femmes y allaient pour acquérir des connaissances qui les permettaient d'être de bonnes épouses dans leur foyer. Les enseignements dispensés dans les sixas par les sœurs spiritaines étaient des enseignements ménagers, techniques et chrétiens. Les cours d'enseignement ménager comportaient la couture, la broderie, la puériculture, la cuisine etc<sup>76</sup>.

Les sœurs spiritaines apprenaient également aux pensionnaires à lire et à écrire. Aux heures libres, les pensionnaires travaillaient dans des champs et dans des fabriques de briques. Les jeunes pensionnaires de retour de leur apprentissage, s'occupaient de la cuisine, du linge des religieux et des

<sup>73</sup> JP .Messina, *La mission Catholique de Mvolyé : De 1901 à nos jours*, Yaoundé, PUCAC, 2001.pp61-62.

<sup>74</sup>F.Ngah, ancienne pensionnaire des sixas, 78 ans, Obala, 11/05/ 2015.

<sup>75</sup> L.Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, p 541.

<sup>76</sup>L.Bounongou, "L'Eglise catholique et l'éducation des jeunes au Cameroun de 1940-2007", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008-2009.P35.

religieuses .Les catéchistes étaient les surveillants des sixas ,on ne les choisissait pas au hasard ,ils étaient réputés d’être de bonne moralité. Ils étaient chargés d’enseigner la catéchèse, la prière, des chants en latin sous la coordination des sœurs spiritaines qui étaient les principales actrices de la formation des jeunes femmes<sup>77</sup> .

La transmission des connaissances se faisaient sous les arbres et dans des salles de fortune qu’elles pouvaient disposer à la mission .On retrouvait les sixas dans presque toutes les missions catholiques<sup>78</sup> . C’étaient des centres par excellence de l’époque pour l’éducation et l’émancipation de la femme camerounaise .Les pensionnaires pouvaient atteindre parfois sept cent (700)<sup>79</sup> .Au cours des années 1950, plusieurs femmes étant passés dans les sixas et au sortie de ces sixas beaucoup de connaissance étaient acquises à savoir lire et écrire, coudre broder et surtout l’apprentissage d’une autre langue étrangère telle que le latin<sup>80</sup> .

En ce qui concerne les noviciats, c’est une création de Mgr Xavier Vogt, pour lui il fallait un séminaire pour la formation du clergé local et l’ouverture d’un noviciat pour des sœurs et des frères indigènes .La première congrégation féminine créée par lui fut celle des filles de Marie en 1927. Mgr Xavier Vogt confia la formation de cette congrégation féminine aux sœurs du Saint –Esprit<sup>81</sup> .

En 1930, s’installa un postulat de sœurs de filles de Marie dans la localité d’Efok non loin d’Obala. Le postulat des sœurs avait établi le premier noyau des sœurs camerounaises depuis 1927. Après Efok, il fut transférée plus tard à Nsimalen en 1941<sup>82</sup> .Parmi les premières sœurs camerounaises formées, on peut

<sup>77</sup>F.Ngah, ancienne pensionnaire des sixas ,78 ans, Obala, 11/05/ 2015.

<sup>78</sup>A. Ndongo Minkala, Principal du collège Stoll D’Akono, 44ans, Akono, 17/02/2014.

<sup>79</sup> JP .Messina, *La mission Catholique de Mvolyé : De 1901 à nos jours*, Yaoundé, PUCAC, 2001.p61.

<sup>80</sup>L. Efouba Nomo, Ancienne pensionnaire des sixas,76,ans ,Obala,11/05/2015.

<sup>81</sup> E. M, et Als, *l’Eglise catholique au Cameroun 100 ans d’évangélisation, Album du centenaire 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane , 1990.p242

<sup>82</sup>Ibid

citer : la Sr Maria, la Sr Benigna dont le collège Benigna d'Etoudi porte le nom<sup>83</sup>.

**Photo 8 : Sr Jean Poyau et deux des premières sœurs camerounaises**



**Source** : Engelbert Mveng, Album du centenaire 1890-1990.p243

1930, la sœur Jean Poyau, des sœurs du Saint –Esprit, maitresse des novices, entourée de deux sœurs camerounaises formées par elle.

---

<sup>83</sup>J. Amougou, Mère supérieure des filles de Marie du Cameroun ,62ans, Yaoundé, 18/01/2014.

**Photo 9 : la sœur Collette avec des sœurs camerounaises**



Source : Engelbert Mveng, Album du centenaire 1890-1990.p249

La sœur Colette, des sœurs du St –Esprit, au milieu entourée de ses novices filles de Marie à Mimetala.

**Photo 10 : Novices de Mimetala entourées de la Sr Collette**



Source : Engelbert Mveng, Album du centenaire 1890-1990. p250

Sr Colette entourée des novices de la congrégation des filles de Marie à Mimetala.

**Photo 11 : Les novices camerounaises dans un atelier à Nsimalen**



**Source** : Engelbert Mveng, Album du centenaire 1890-1990,p248

Ces novices de Mimetala dans l'atelier d'apprentissage de broderie des ornements liturgiques .Leur apprentissage consistait à coudre et à broder les soutanes des religieux et des religieuses.

**Photo 12 :Novices avec trois sœurs spiritaines**



**Source** : Engelbert Mveng, Album du centenaire 1890-1990,p244

Sr Emma, Sr Jean Poyau et Sr Cornelli de la congrégation des spiritaines, entourées des postulantes de la congrégation des filles de Marie à Efo.

L'éducation des spiritaines ne se limita pas rien qu'aux sixas et aux noviciats mais aussi s'étendit dans les écoles où enfants et femmes viennent acquérir des connaissances.

## **II- L'EDUCATION DES SŒURS MISSIONNAIRES AU TRAVERS DES ECOLES**

L'éducation des sœurs missionnaires du Saint- Esprit ne fut pas seulement dans la fondation de plusieurs écoles, mais aussi il est nécessaire de se pencher sur la qualité de la formation et sur la qualité des enseignements qui étaient dispensés dans leurs écoles.

L'enseignement catholique était réglementé et coordonné par des vicaires apostoliques jusqu'en 1949. A partir de 1950, est créé le Secrétariat National de l'Enseignement Catholique avec pour Directeur National le père Augustin Berger<sup>84</sup> Ce Secrétariat National de l'Enseignement Catholique est chargé de coordonner toutes les actions des écoles catholiques jusqu'à nos jours. Les programmes scolaires également étaient bien définis et cadraient avec les programmes de l'administration française .Les disciplines qui étaient enseignées dans les écoles des spiritaines étaient les suivantes : la grammaire et le vocabulaire français, l'étude de texte, l'histoire et la géographie de la France, le calcul et les sciences d'observation et la catéchèse<sup>85</sup>.

L'œuvre éducative des sœurs missionnaires du Saint –Esprit au Cameroun consistait non seulement à former les Camerounais mais aussi à fonder des écoles. Cette œuvre a concerné quatre grandes zones au Cameroun à savoir : L'Archidiocèse de Yaoundé, Le Diocèse de Doumé-Bertoua, l'Archidiocèse de Douala, et l'Archidiocèse de Garoua.

---

<sup>84</sup>L.Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, pp457-458.

<sup>85</sup>G. Messi Ndengue, Moniteur retraité ,83 ans, Yaoundé, 18/05/ 2015.



## **1- Dans l'Archidiocèse de Yaoundé**

Les sœurs œuvrent en deux zones dans l'Archidiocèse de Yaoundé : dans la zone de Yaoundé-ville et dans zones périphériques de Yaoundé.

### **a- Dans les zones périphériques de Yaoundé**

Les sœurs du saint esprit ont œuvré à Minlaba, à Obala, à Akono, à EfoK et dans des régions riveraines de Yaoundé.

En 1925 les Sœurs Céline, Paul et Bernard arrivent à Minlaba et s'occupent de l'école et des orphelinats et d'autres tâches sociales .Elles sont rejointes par les sœurs Valentine et Suzanne en 1935.L'une s'occupait de l'éducation des enfants l'autre s'occupait de l'éducation des femmes.<sup>86</sup>

En 1928, trois sœurs s'y rendent à Akono, s'attachent au petit séminaire de Nlong, qui fut transféré à Akono où le petit séminaire s'établit définitivement. Une quatrième arriva et cela permis de démarrer une école primaire, par la suite deux autres s'y ajoutèrent et développèrent l'internat, les sœurs quittèrent Akono en 1939<sup>87</sup>.

En 1936, les sœurs spiritaines fondent une école primaire à EfoK avec 72 filles et une œuvre de berceau pour les orphelins avec 750 enfants. En 1953, elles créent une école ménagère, en 1958, l'école primaire créée en 1936 comprend tout le cycle primaire ainsi qu'un jardin d'enfants. De la même année, le centre d'apprentissage regroupe 40 filles de 15-22 ans .Ces jeunes filles étaient internes pour la plupart et restent jusqu'à leur mariage .Ces jeunes filles reçurent une formation chrétienne et technique<sup>88</sup>.Pour mettre sur pied cette

---

<sup>86</sup>L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, p542.

<sup>87</sup> M.E, Ngayolo, 'L'internat et la formation des élites au Cameroun sous administration française : 1921-1960 étude historique', Mémoire de DipesII en Histoire, ENS, Yaoundé 2013.

<sup>88</sup>L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, p542.

œuvre du côté d'Efok, elles avaient bénéficié d'une subvention de 6 millions de francs de la part du gouvernement français<sup>89</sup>.

Après les indépendances, leur œuvre éducative évolua certains parents prennent conscience et jugèrent nécessaire d'envoyer leurs enfants à l'école et même les filles. En 1967, on retrouve 1300 filles à l'école primaire d'Efok. En 1968 les spiritaines fondèrent une école de cours d'enseignement ménager populaire à Efok et en 1970 on retrouve une centaine de fille dont 65 internes<sup>90</sup>. De cette même année, l'école primaire d'Efok est confiée à un directeur camerounais, mais la catéchèse continue d'être assurée par les frères et par les novices spiritaines<sup>91</sup>.

### **b-Dans la zone de Yaoundé**

Les sœurs missionnaires du Saint-Esprit ont également laissé leurs empreintes dans la zone de Yaoundé.

En 1948, les sœurs spiritaines fondent à Mvolyé le collège Saint –Esprit de Yaoundé (actuel collège de la retraite), cette école débute comme école primaire puis devient un pensionnat en 1951 dénommé Pensionnat du Saint-Esprit, l'ensemble totalisait 98 élèves<sup>92</sup>. Les sœurs établissent également à Mvolyé une école pour enfant européen tout près de leur habitat, ce qui était trop loin du centre-ville. Les parents par l'entremise de Mgr Graffin demandèrent qu'une école soit créée au centre-ville<sup>93</sup>.

En 1950, les sœurs fondent une école primaire et secondaire au centre-ville, elles avait bénéficié de plusieurs subventions et des prêts auprès du gouvernement français : la première fut une subvention de 134.000fr à

<sup>89</sup> 1AC/8741, Subventions des écoles privées 1955.

<sup>90</sup> L. Betene et als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, avril 1992 p542.

<sup>91</sup> Ibid.

<sup>92</sup> Z.Mballa Bounougou, secrétaire au collège de la retraite, 57 ans, Yaoundé, 17/01/ 2014.

<sup>93</sup> L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, p542.

l'Assemblée Représentative du Cameroun (ARCAM) avec l'aide du Vicaire Apostolique Mgr Xavier Vogt en 1946<sup>94</sup> et la deuxième fut un prêt de 15 millions et une subvention de 5 millions en 1949<sup>95</sup>. La communauté chrétienne de Mvolyé apporte également son appui et sa collaboration dans cette œuvre éducative et d'établissement d'une école. Les populations apportent leur appui en nature, par les travaux dans les chantiers de construction, telles que la fabrication des briques et l'acquisition des terrains. De la même année, l'école primaire de Mokolo débute dans des lieux inachevés mais progressivement elle est mise sur pied<sup>96</sup>.

En 1952, le nombre des élèves augmente dans les écoles primaires et secondaires des spiritaines, ce qui caractérise un déploiement véritable des sœurs pour aménager plus de classe, de matériel et le recrutement de plus enseignants. En 1954, les sœurs spiritaines acquièrent un autre espace de terrain au centre -ville où elles transfèrent le pensionnat du Saint –Esprit déjà trop étroit et surtout que le nombre d'élèves augmentait grandement. De cette même date, elles ouvrent une classe de troisième. En juin 1955, cette école obtient son premier succès au BEPC<sup>97</sup>.

En 1953, les sœurs s'intéressent au processus de scolarisation du côté de Mokolo. En 1954, elles construisent au cœur de l'école primaire de Mokolo un logement bien qu'indécent, en matériau provisoire mais fut aménagée avec le temps pour être plus proche des élèves et mieux s'occuper de l'école. Elles commencent avec le jardin d'enfants, peu après s'ajoute une école ménagère. Elles forment également le personnel pour le jardin d'enfants, les maîtres d'écoles et les groupes d'actions catholiques. En 1964, est créé le collège

---

<sup>94</sup> 1AC 4777, Arrêté n°4433 du 14 décembre 1946 relative à l'organisation d'un nouveau régime de subvention à l'Enseignement privé au Cameroun.

<sup>95</sup> 1AC 593, Enseignement confessionnel : subventions 1949.

<sup>96</sup> L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, Rome, April 1992. p542.

<sup>97</sup> Ibid

technique qui est l'actuel Collège Sacré- Cœur de Mokolo .En 1969, l'école primaire s'intensifie le nombre d'élèves augmente, on dénombre 2000 élèves dans cette institution<sup>98</sup>.

En 1958, la nécessité d'une classe de Terminale s'impose au Pensionnat du Saint-Esprit, les spiritaines font appel à une autre congrégation en France pouvant les aider à atteindre leurs objectifs .Les sœurs de la Retraite d'Angers acceptent de collaborer avec les spiritaines pendant une année en vue d'une passation totale de ladite institution .Les élèves purent présenter leur premier Baccalauréat. 1959-1960 années où les sœurs cèdent aux sœurs de la Retraite d'Angers le Pensionnat du Saint –Esprit, c'est également une année où les évènements politiques sont renforcés et c'est une année où le Cameroun accéda son indépendance<sup>99</sup>.

En 1960, les sœurs gardent et s'occupent uniquement du jardin d'enfant construit à Mvolyé .Vue la multiplication des écoles et l'engouement des parents à envoyer leurs enfants à l'école, elles laissent l'éducation de la jeune fille dans les sixa qui sont supprimés et se tournent vers les femmes dans les quartiers de Yaoundé. Elles vont dans les quartiers tels que :Mokolo, briqueterie où elles dispensent des cours de catéchèse , de couture, de cuisine ,et de broderie. De plus, elles accompagnent les femmes à la préparation au mariage chrétien .Elles vont organiser des écoles sous les arbres où elles vont apprendre aux femmes à lire et à écrire .Elles étaient appuyées dans cette tâche par l'Abbé Jean Zoa<sup>100</sup> .

De 1965 à 1970,la formation ne reste pas seulement à la préparation du mariage ou à l'école sous l'arbre .L'éducation s'intensifie dans les groupes d'Action Catholique et des foyers des jeunes filles .Les sœurs coordonnent : le

---

<sup>98</sup>Ibid

<sup>99</sup>L.Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, p543

<sup>100</sup>Ibid

Groupe d'Action Catholique des jeunes filles ,la Légion de Marie, les Mouvements d'enfance au plan diocésain et même national .Les spiritaines travaillaient en collaboration avec Mgr Jean Zoa et d'autres prêtres diocésains ,elles continuent également avec les cours de catéchèses<sup>101</sup> .

En 1970, par décision du gouvernement, les jardins d'enfants sont rattachés au Ministère de l'Education Nationale et prennent le nom d'écoles maternelles, le jardin d'enfant de Mvolyé n'est pas en reste<sup>102</sup> .Le Ministère de l'éducation Nationale fixa les conditions administratives et pédagogiques du fonctionnement des écoles maternelles .A cet effet, il assure les sessions et les inspections. Les maitresses dispensant des cours dans les écoles maternelles doivent à tout prix obtenir des diplômes professionnels nécessaires<sup>103</sup> .

Après 1970, les spiritaines cèdent la quasi-totalité de leurs écoles à la gestion camerounaise et gardent uniquement l'école maternelle de Mvolyé .Elles pensent qu'à cette époque les camerounais sont déjà assez capables de diriger les écoles. En dehors de l'école maternelle de Mvolyé dans l'Archidiocèse de Yaoundé, elles gardent l'école primaire de Mouangué-bosquet à Lomié à l'Est Cameroun chez les pygmées et prennent en charge les enfants de la rue au niveau de Douala où elles organisent des cours de soutien. Les sœurs spiritaines poursuivent leur œuvre éducative en collaboration avec les instances ministérielles et diocésaines qui leurs fournissent des formations, des séminaires et plusieurs documents pédagogiques<sup>104</sup> .

De la création jusqu'à nos jours l'école maternelle de Mvolyé continu de former les camerounais. Elle a connu quatre directrices spiritaines à savoir : la Sr Madeleine Souvestre (française), la Sr Angela Uzolo (nigériane), la Sr

---

<sup>101</sup>Ibid

<sup>102</sup>E.Pakou ,Directrice de l'Ecole Maternelle du Saint-Esprit de Mvolyé ,39 ans ,Mvolyé ,08/05/2015.

<sup>103</sup>L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, pp547-548.

<sup>104</sup>H. Woya, Econome des spiritaines au Cameroun, 45 ans, Mvolyé, 08/05/ 2015.

Lucienne Garrigue (française) et la Sr Elina Pakou (congolaise) qui l'est encore jusqu'à nos jours. L'école maternelle du Saint –Esprit de Mvolyé pendant l'année scolaire 2014-2015 a enregistré 513 élèves. Ces chiffres traduisent simplement l'importance que les spiritaine portent encore à l'œuvre éducative au Cameroun. L'école maternelle du Saint-Esprit de Mvolyé se compose de huit classes (trois classes pour la grande section, trois pour la moyenne section, deux pour la petite section). Les enseignants sont au nombre de neuf, le neuvième enseignant est celui d'anglais . Ces enseignants sont recrutés par le SEDY (secrétariat à l'éducation de Yaoundé). La pension s'élève à 65.000 francs, versée par tranche auprès de la Directrice de l'école maternelle qui reverse toutes les sommes collectées auprès de l'économe de la congrégation des spiritaines<sup>105</sup>.

**Photo 13: Sr Elina Pakou**



**Source :** photo prise par Arielle Ntyam Ekomo, Mvolyé, Mai 2015

Sr Elina Pakou Directrice de l'école maternelle de Mvolyé devant son bureau .Elle est de nationalité congolaise. Elle est la quatrième sœur spiritaine

<sup>105</sup> E. Pakou, Directrice de l'école maternelle du Saint –Esprit de Mvolyé, 39 ans, Mvolyé, 08/05/2015.

à assurer la direction de l'école maternelle du Saint –esprit de Mvolyé. Elle occupe ce poste depuis septembre 2014.

**Photo 14 : Ecole Maternelle du Saint –Esprit de  
Mvolyé**



**Source** : photo prise par Arielle Ntyam Ekomo Arielle, Mvolyé, Mai 2015

L'école maternelle de du Saint-Esprit de Mvolyé de nos jours .Ancienne bâtisse de par la toiture, qui est une toiture faite avant les indépendances.

## **2-Dans l'Archidiocèse de Douala**

### **a- Douala –ville**

Le 02 avril 1925, la sœur Maria Viers et trois autres sœurs de Mvolyé partent pour Douala pour continuer l'œuvre des sœurs allemandes interrompues pendant 10 ans .Elles s'installent dans l'ancienne maison des sœurs allemandes au coin de la Rue de Koumassi et du Boulevard de la liberté (à l'époque Avenue Poincaré). En 1932, elles créent un collège dénommé Ecole sacré – Cœur qui reçut le premier visa de l'inspecteur le 07 juin 1935 pour devenir le

Collège Saint-Esprit de Douala. En 1943, l'école primaire prend possession des actuels locaux du primaire .Ce n'est que quelques années plus tard que de nouvelles constructions s'effectuent et le collège et l'école primaire permutent les lieux .Au début, il y'avait peu d'enfants noirs, les parents ne jugeaient pas nécessaire d'envoyer leur progéniture à l'école, mais l'on retrouvait beaucoup plus les enfants européens.<sup>106</sup>

En 1949, le Collège qui était mixte et ne comptait que quelque jeunes filles : l'une d'elle se nommait Kpama Suzanne et la première camerounaise à entrer en 6<sup>ème</sup> est Mme Mandengue Suzanne Bertin, propriétaire de la Pharmacie Joss à Douala. En 1952, le collège prend définitivement le nom de Collège Saint –Esprit et se sépare des garçons pour intégrer le Collège Libermann qui est créé de cette même année.<sup>107</sup>

En 1953, le Collège St-Esprit abrite dans ses locaux une école d'Aide Sociale dénommée « CESFA », cette école formait les assistantes sociales et après les indépendances plusieurs femmes sorties de cette institution travaillent au gouvernement<sup>108</sup>

En 1955, les sœurs ouvrent un collège technique dénommé CETIF St-Esprit. Son but était de préparer les jeunes filles au CP couture et industrie d'habillement et au BP.<sup>109</sup>

En 1960 et 1965, le Collège St –Esprit occupe la première place au BEPC, l'une des anciennes élèves du Collège St-Esprit à obtenir son BEPC en 1960, a eu un Doctorat 3<sup>ème</sup> Cycle en la personne d'Alice Bell. Une autre dénommée Mbakop Emilienne qui eut son BEPC en 1965 fut médecin Pédiatre. En 1976,

---

<sup>106</sup> L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992,pp 125-126

<sup>107</sup> Ibid

<sup>108</sup> Ibid

<sup>109</sup> Ibid



le Collège St-Esprit ferme son enseignement général pour le céder aux Collèges Libermann, St-Michel et Chevreuil.<sup>110</sup>

En 1984, les servantes de Marie, prennent la relève des sœurs spiritaines et assurent la direction de ce Collège depuis cette date.

### **b- Dans les zones périphériques de Douala**

En 1931, les sœurs ouvrent un jardin d'enfants à Edéa, et en 1966, un collège technique pour la formation des filles en 1966 .Elles œuvrent également du côté de Kribi ou elles ouvrent un jardin d'enfant, une école primaire et un centre de formation ménagère.<sup>111</sup>

Du côté de Ngovayang, les spiritaines œuvrent depuis décembre 1925 .Les sœurs Poyau et Antoinette apprennent aux jeunes filles de la localité : la couture, l'entretien de la maison, à lire et à écrire .Les sœurs quittent Ngovayang en 1946.<sup>112</sup>

De nos jours les sœurs œuvrent à Douala rien que dans les foyers qu'elles ont mis sur pied, ces foyers sont des centres de formation où plusieurs jeunes sont aidés dans les cours de soutien effectués pour la plupart par les sœurs elles-mêmes ou bien par les anciens élèves de leurs écoles. Les anciennes élèves ont une association qui aident également les sœurs dans cette œuvre .Cette association est basée à Douala et l'une des membres est Mme Nzangaou Marie Thérèse qui était ancienne Directrice du Crédit Foncier à Douala.

### **3-Dans le Diocèse de Doumé-Bertoua**

Les sœurs arrivent à Doumé en 1951, il s'agissait des sœurs, Aloysia Klipfel, Clémence Muller, et de Marie Thérèse Gérard .De la même année

---

<sup>110</sup> Ibid

<sup>111</sup> L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992,pp 125-126

<sup>112</sup> Ibid

début une école primaire avec 28 filles, puis par la suite le nombre augmente à 70 ainsi qu'un internat.<sup>113</sup>

En 1952, elles créent une école ménagère et en 1953, celle-ci est agrandie, les sœurs ajoutent deux classes et le nombre d'élèves augmentent à 153. En 1955, deux filles réussissent au CEPE et cela fait la une de la région qui était plus enclavée que les autres régions du Cameroun. La réussite de ces deux filles de la région fait la une parce que les parents avaient une conception autre de l'éducation des filles à cette époque.

En 1963, les sœurs organisent des formations pour maitres pour leurs écoles primaires. Pendant cette année les parents qui refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école prennent conscience et envoient leurs enfants à l'école. A la rentrée, les élèves sont au Nombre de 400.<sup>114</sup>

En 1966, l'internat des filles compte quelques filles qui sont formées par la sœur Gertrude des spiritaines et par la sœur Madeleine des filles de Marie. L'internat devient plus tard un séminaire où les filles de Marie prennent la direction en 1969 et les dortoirs des filles deviennent des salles pour l'enseignement ménager en 1970. De ce fait, les jeunes filles deviennent externes et sont seulement 24 filles à venir suivre ces cours d'enseignement ménager de 08 h à midi.<sup>115</sup>

Du côté de Kwoamb, les sœurs ouvrent un jardin d'enfants et offrent aux jeunes filles de la localité des cours d'enseignement ménager.<sup>116</sup>

A Bertoua, les sœurs arrivent en 1954, il s'agit des sœurs Aloysia, Hedwige, et Pauline. Elles ouvrent une école primaire mais sont confrontées aux problèmes des effectifs scolaires instables. En début d'année scolaire, les sœurs

---

<sup>113</sup> Ibid

<sup>114</sup> L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, pp 297

<sup>115</sup> Ibid

<sup>116</sup> Ibid

pouvaient débiter avec 25 élèves mais en fin d'année, elles se retrouvaient avec 5 élèves. Les Bayas étaient désintéressés à la chose scolaire et orientaient plutôt leurs enfants filles comme garçons à la chasse et aux travaux champêtres.<sup>117</sup>

En 1959, Mgr Teerenstra demande au Sœurs spiritaines d'ouvrir un CEG à Bertoua. En 1960, le Collège d'Enseignement Général est ouvert par la sœur Janine Villano et l'on enregistre une quinzaine d'élèves .En 1961, le Collège comporte une trentaine d'élèves pour la classe de 6<sup>ème</sup> et 7 élèves pour la classe de 5<sup>ème</sup> .A côté du Collège, se trouve également une école primaire dont la Sœur Agatha assure la direction de l'école primaire .De cette même année, décède Mgr Teerenstra et le Collège dès lors devient le Collège Teerenstra. En 1962, lors du premier anniversaire de la mort de Mgr Teerenstra , Mgr Van Heygen ,Evêque de Doumé préside à la pose de la première pierre du grand bâtiment du Collège .<sup>118</sup>

En 1966, les sœurs présentent six candidates au BEPC et 4 sont admises .En 1967,10 sur 10 sont admises au BEPC, c'est aussi l'année où les sœurs décident de partir de Bertoua. La sœur Odile rentre en France, la sœur Marie - Anne part à Nguelmendouka et la sœur Henriette Bergeron à Douala. Le 12 Décembre 1967, toutes les sœurs spiritaines quittent Bertoua. Elles passent le Collège à une autre Congrégation catholique qui continue avec le Collège jusqu'à nos jours.<sup>119</sup>

---

<sup>117</sup> Ibid

<sup>118</sup> L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992,pp 295

<sup>119</sup> Ibid

**Photo 15 :Les premieres spiritaines a Bertoua**



Source : L. Betene, Als *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso grafiche dehoniane Bologna , april 1992 p297

Les sœurs sur les photos sont les premières équipes des spiritaines, chargés de l'administration du Collège Teerenstra en 1960.

A Nguelmendouka, les sœurs fondent une école primaire en 1956, avec pour Directrice la sœur Johannes .Par la suite, les sœurs ouvrent l'internat pour l'école primaire. En 1957, les sœurs débutent les cours d'enseignement ménager avec 15 filles .La sœur Josephus est la Directrice de cette institution. En 1964, les sœurs ouvrent un Collège d'Enseignement ménager et un internat. En 1965, le collège prend l'appellation CETIF St-Esprit. Son but est de former les jeunes filles à assumer leurs responsabilités au sein de la société et dans leur futur foyer. Ce Collège préparait les élèves au CAP Couture et CAP Industrie et Habillement. Après l'obtention de leur CAP, les jeunes filles avaient la

possibilité de continuer leur formation à L'ENIET ou préparer leur BP en couture.<sup>120</sup>

A Abong –Mbang, les sœurs ouvrent une école primaire en 1963. En 1966 est créé Collège d'Enseignement Ménagier dénommé CETI Bakker. Ce collège forme non seulement des animatrices de village qui devaient à leur tour apporter l'instruction aux jeunes des villages reculées mais aussi forme les jeunes filles pour le CAM. En 1969, ce Collège présente pour la première fois ces candidats au CAM, les résultats furent de 90%. Le collège présente également les jeunes filles au CAP et l'obtention de leur diplôme va permettre à ces dernières de travailler comme monitrice dans les écoles maternelles ou comme éducatrice des femmes dans les villages et dans les services sociaux de l'Etat. En 1974, les élèves du CETI présentent pour la première fois le CAP aide –Maternelle, cet examen visait la formation des jeunes filles pour aider les femmes dans les P.M.I.<sup>121</sup>

A Dimako, les sœurs ouvrent une école primaire en 1968, deux spiritaines ont la charge de cette œuvre éducative, il s'agit des sœurs Noel-Marie, Adèle et Anna. Elles prennent en charge également 80 femmes pour les cours d'enseignement ménager (couture, puériculture), plus tard, elles forment les monitrices des jardins d'enfants.<sup>122</sup>

A Messok, les sœurs Albéric Moyse et Adèle Petitdemange s'installent en 1970. Par la suite, elles ouvrent une école primaire avec une cinquantaine d'enfant parmi tous ces enfants on retrouve un enfant pygmée dénommé Carlo. Les sœurs s'occupent des femmes en après-midi, trois fois par semaine, elles leurs apprennent la couture et se forme dans l'artisanat.<sup>123</sup>

---

<sup>120</sup> L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, pp 276-283

<sup>121</sup> Ibid

<sup>122</sup> Ibid

<sup>123</sup> Ibid

A Lomié, les sœurs s'installent dans la localité en 1970, et plus tard en 1972, elles fondent l'école de Mouangué- Bosquet, qui est resté la seule école dans cette région tenue par les sœurs de nos jours.

#### **4-Dans l'Archidiocèse de Garoua**

Les sœurs arrivent à Garoua en 1973 et ouvrent une école. Par la suite en 1975, l'école devient très petite et décident de construire une école en dur avec le concours des parents qui fournissent 8 camions de sable.<sup>124</sup>

En outre de s'occuper des enfants, les sœurs forment les mamans catéchistes .En 1980, les sœurs passent la direction de l'école primaire à l'un de leurs maitres .Depuis 1980 jusqu'à nos jours la communauté assure une présence à l'école rien que par les cours de catéchèses.<sup>125</sup>

L'œuvre des sœurs continuent de nos jours, mais leur charisme éducationnel a diminué à cause de l'Etat .La société évolue et les problèmes d'éducation ne sont plus les mêmes qu'avant et pendant la période coloniale. A l'époque coloniale, il n'y avait pas beaucoup d'écoles. De nos jours, L'Etat octroie des gros moyens à l'éducation et à construire les écoles même dans les villages, malgré que celles –ci manquent d'enseignants. Au vue, de toutes ces écoles fondées, l'œuvre éducative des spiritaines au Cameroun est grande et a eu un très grand impact. Notre pays a bénéficié de la formation des milliers camerounais, de plusieurs infrastructures et tout cela parsemés de plusieurs difficultés.

---

<sup>124</sup> L. Betene, et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992, p552

<sup>125</sup> Ibid

## **CHAPITRE IV : L'IMPACT, LES LIMITES ET DIFFICULTES RENCONTRES DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS MISSIONNAIRES AU CAMEROUN**

L'œuvre éducative des sœurs missionnaires est grandiose de 1924 jusqu'à nos jours. Après 90 ans et surtout 50 ans après les indépendances, les sœurs sont toujours présentes au Cameroun et continuent cette œuvre éducative. La question qu'on se pose est de savoir quel est l'impact de cette œuvre éducative ? En outre, quelles sont les limites et difficultés qu'elles ont rencontrées tout au long de cette œuvre. Ainsi, nous devons ressortir dans ce chapitre l'impact, les limites et les difficultés de l'œuvre éducative des spiritaines au Cameroun.

### **I. L'IMPACT DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT-ESPRIT AU CAMEROUN**

L'œuvre éducative des sœurs missionnaires du Saint –Esprit au Cameroun a eu un impact très positif. Cet impact s'est fait remarquer dans deux domaines dans le développement intellectuel des camerounais et la formation des cadres et sur le développement infrastructurel.

#### **1- L'impact sur le développement intellectuel et la formation des cadres camerounais**

De 1924 – 2014, de milliers de camerounais ont bénéficié de l'éducation des spiritaines, et continuent de bénéficier de l'éducation des spiritaines. Cette éducation s'inscrit dans le contexte de l'enseignement catholique au Cameroun.

Il faut signaler que la congrégation des sœurs missionnaires du Saint -Esprit à beaucoup œuvré avec les missions catholiques et le bilan est plus positif que négatif

En ce qui concerne les sixas, il faut reconnaître que, les sixas et les noviciats ont donné des résultats positifs : la stabilité des ménages, la fidélité des époux, la plupart des femmes ont eu des vocations sacerdotales et religieuses .La plupart des prêtres et religieux ont pour mère les anciennes pensionnaires des sixas<sup>126</sup>.

La plupart des femmes qui avaient fait les sixas furent de très bonnes épouses, qui savaient tenir un foyer et très pieuse, consacrées à Dieu et à leur mari. Certaines jeunes filles gardaient leur virginité jusqu'à leur mariage ce qui n'est plus le cas de nos jours pourtant la virginité était symbole d'honneur pour l'époux ce qui signifiait la pureté et la fidélité de la femme qu'on épousait. Voici quelques propos recueillis d'une ancienne pensionnaire de sixa :

J'ai été amené au sixa à l'âge de 17ans et j'étais encore vierge .je me suis mariée en fin d'année, mon mari m'a connu rien qu'après la célébration de notre mariage à l'église et il a été le seule homme de ma vie jusqu'à ma vieillesse. Je n'ai connu point d'autre homme en dehors de lui .De notre mariage est né dix enfants et presque tous ont fait leurs études dans des écoles catholiques .Je suis fière d'avoir fait un bon mariage chrétien. Pendant mon séjour au sixa, j'ai appris à coudre et à faire la cuisine et pleins d'autres choses qui ont permis la réussite de mon foyer<sup>127</sup>

Parlant des écoles, Il a été démontré que, l'éducation est l'un des domaines dans lequel l'Eglise a beaucoup œuvré dans notre pays. Elle s'inscrit dans le cadre de L'enseignement privé .Au Cameroun, l'enseignement privé est le plus ancien par rapport à l'enseignement public. Les écoles privées existent au Cameroun depuis 1842 avec les missionnaires baptistes, et à partir de 1890 avec les missionnaires catholiques.<sup>128</sup>

En 1919, 27 écoles sont publiques tandis que 25 sont privées. En 1947 ,157 écoles sont publiques contre 1188 privées .En 1958, 649 écoles sont

<sup>126</sup>Jp Messina, *La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, presses de l'Ucac, Avril 2001, p63.

<sup>127</sup> L. B. Efouba, ménagère ,76 ans, Obala, 11/05/2015.

<sup>128</sup>E. Mveng, *histoire des missions chrétiennes : les origines*, Imprimerie Saint-Paul, Yaoundé. 1990. p30.



publiques et 1814 sont privées<sup>129</sup>. En 1960, l'enseignement catholique du premier degré comptait 159.515 élèves dont 104.978 garçons et 54.537 filles. Le taux de scolarisation des filles dans les écoles catholiques de 50 %<sup>130</sup>. Dans ces chiffres s'inscrit également l'œuvre des spiritaines.

De nombreux camerounais doivent leur statut social à l'Enseignement catholique<sup>131</sup> et même la plupart des femmes émancipées après les indépendances doivent leur éducation à la congrégation des sœurs missionnaires du Saint –Esprit. À titre d'exemple on peut citer Marie Thérèse Nzangaou, ancienne Directrice adjointe du Crédit Foncier à Douala retraitée, Professeur Joseph Mbede, ancien Ministre de la santé<sup>132</sup> et le Professeur Jacques Fame Ndongo Ministre de l'Enseignement Supérieur.<sup>133</sup>

**Photo 16 : pensionnaires du Saint –Esprit 1951.**



**Source** : L. Betene, als *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso grafiche dehoniane Bologna ,  
 avril 1992 p 553.

<sup>129</sup>Encyclopédie de la république unie du Cameroun, Nouvelles éditions africaines, Douala 1981, p61.

<sup>130</sup>L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna ,avril 1992 p 45.

<sup>131</sup>L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, p 579.

<sup>132</sup>Jp Messina, *La mission catholique de Mvolyé de 1901 jusqu'à nos jours*, Yaoundé, PUCAC, Avril 2001, p64.

<sup>133</sup>*Résultat du Probatoire*,Archives du collège de la retraite 1967-1968.

Cette photographie montre les jeunes filles inscrites au pensionnat du St-Esprit en 1951. Ces filles sont parmi les premières émancipées après l'indépendance. La plupart de ces filles obtiennent des bourses après leur passage au pensionnat pour aller continuer leur étude en France, plusieurs parmi elles deviennent des sages-femmes et des monitrices.<sup>134</sup>

**Photo 17 : Elèves du Collège Teerenstra(1974)**



**Source** : L. Betene, als *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso grafiche dehoniane Bologna ,  
 avril 1992 p 297.

Cette promotion de la classe de troisième avait eu 100% au BEPC en 1974. Le collège Teerenstra brillait de par les résultats obtenus aux examens officiels

<sup>134</sup> Résultat du probatoire et baccalauréat, Archives du collège de la retraite 1967-1968.

**Photo 18 : Elèves du CETIF BAKKER 1989**



**Source** : L. Betene, als *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso grafiche dehoniane Bologna ,  
april 1992 p 297.

Les jeunes filles du Collège d'Enseignement Technique et Industriel pour Filles (CETIF° Bakker lors de la fête nationale du 20 Mai 1989 à Abong-Mbang.

Ce collège avait été créé par les spiritaines à Abong Mbang pour former les filles aux métiers professionnels en couture et Industrie Habillement et artisanat

**Tableau 1 : les résultats du CEPE en 1957.**

Ecoles publiques	Candidats	Garçons	2.412	Reçus	1.094	45%
		Filles	388	Reçues	160	41%
Ecoles catholiques	Candidats	Garçons	28.801	Reçus	1.398	49%
		Filles	344	Reçues	186	54%
Ecoles protestantes	Candidats	Garçons	1.546	Reçus	572	37%
		Filles	238	Reçues	58	24%
Ecoles adventistes	Candidats	Garçons	82	Reçus	32	38%
		Filles	5	Reçues	1	20%
Ecoles laïques	Candidats	Garçons	487	Reçus	150	30%
		Filles	35	Reçues	16	45%
Candidats libres	Candidats	Garçons	4.162	Reçus	1185	27%
		Filles	352	Reçues	97	27%

**Source** :Messina Jean Paul, *l'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso p 47.

Ces statistiques traduisent tout simplement l'œuvre éducative des missionnaires catholiques et à l'intérieur de ces chiffres l'œuvre des sœurs missionnaires est comprise. En 1957, on constate et suivant ce tableau que le nombre de diplômés au CEPE étaient déjà plus élevés dans les écoles catholiques que dans les autres institutions scolaires pendant cette période. Cela traduit tout simplement l'intérêt et le sérieux que les missionnaires catholiques portaient à l'éducation des camerounais.

**Tableau 2: BEPC AU COLLEGE TEERENSTRA DE 1965-1989**

ANNEE	PRESENTES	ADMIS	POURCENTAGE %
1965-1966	6	4	66
1966-1967	11	9	81 ,8
1967-1968	12	7	53 ,3
1968-1969	13	9	59,2
1969-1970	24	19	79,1
1970-1971	26	22	84,6
1971-1972	28	27	96,4
1972-1973	29	29	100
1973-1974	33	33	100
1974-1975	35	32	91,4
1975-1976	37	35	94,5
1976-1977	35	32	91,4
1977-1978	28	28	100
1978-1979	27	26	96,2
1979-1980	23	19	82,6
1980-1981	29	25	86,2
1981-1982	25	22	88
1982-1983	32	29	90,6
1983-1984	25	19	76
1984-1985	38	26	68,4
1985-1986	32	27	84,4
1986-1987	33	31	93,9
1987-1988	36	30	83.3
1988-1989	43	42	97.77

Ce tableau ci-dessus nous présente les résultats au BEPC de 1965-1989. On constate que le collège Teerenstra enregistre des résultats très satisfaisants dans cette institution scolaire.

**Tableau 3: suivi des résultats au Pensionnat du Saint –Esprit.**

ANNEE	ENTREE EN 6ème	CEPE	BEPC
1953	8/9	-	-
1954	7/17	3/5	2/4
1956	13/15	12/12	-
1957	8/20	3/4	-
1958	6/18	5/7	7/8
1959	9/18	4/6	2/4
1960	4/14	1/1	5/6
1961	5/17	13/24	8/12
1962	2	-	9/12

**Source** : Archives du collège de la retraite

Le tableau ci-dessus nous présente les statistiques des examens au Pensionnat du Saint –Esprit .les résultats varient d’année en année et tout simplement à cause du niveau des élèves .Néanmoins le Pensionnat du St-Esprit produisait des diplômés

## **2- L’impact sur le développement des infrastructures scolaires au Cameroun**

La construction des infrastructures dans une localité développe celle –ci .De 1924 jusqu’à nos jours, plusieurs sixas et écoles ont été fondées par les spiritaines au Cameroun .Les sœurs spiritaines ont fondé plusieurs écoles au Cameroun. On dénombre plusieurs écoles fondées dans l’éducation de premier et du second degré.

**Tableau 4 : les statistiques de l'enseignement du premier degré des écoles catholiques en 1951 de Yaoundé, Douala, Doumé, Garoua.**

**V.A=Vicariat Apostolique**

**P.A=Préfecture Apostolique**

	V.A DE YDE	V.A DE DLA	V.A DE DOUME	P.A DE GAROUA	TOTAL
ECOLES DES GARCONS	42	24	9	7	82
ECOLES DES FILLES	23	7	1	-	31
ECOLE DE BROUSSE	185	120	29	2	336
MAITRES EUROPEENS	39	16	5	8	60
MAITRES AFRICAINS	779	460	36	3	1278
ELEVES	29.884	20969	2755	343	53951

**Source** : Archives privées de l'Archidiocèse de Yaoundé ,1951.

Le tableau ci-dessus nous présente le nombre des écoles primaires catholiques en 1951. Les écoles des garçons étaient les plus privilégiées due au fait que les parents accordaient plus d'importance à l'éducation des garçons que celle des filles .On remarque également que le nombre d'enseignants camerounais étaient plus nombreux que le nombre d'enseignant Européens. De plus, le nombre des élèves était considérable dans les écoles catholiques. Il faut signaler que ces statistiques tiennent en compte les écoles spiritaines.

**Photo 19: Collège de la retraite avant 1971.**



Source : Betene, als *l'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, 1992 p 553.

Cette photographie montre une école fondée par les spiritaines : le collège de la Retraite .Ce collège a été fondé par les sœurs spiritaines en 1948 à Mvolyé puis devint en 1951 Pensionnat du Saint-Esprit et cédé aux sœurs de la retraite d'Angers en 1958. Ce Collège existe encore de nos jours et continue de former plusieurs Camerounais. Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, le Professeur Jacques Fame Ndongo a étudié dans cette institution et eu son Probatoire en 1968.

En somme, les écoles créées par les spiritaines dans l'Archidiocèse de Yaoundé sont :

- L'école primaire de Minlaba (1925)
- L'école primaire d'Efok (1936)
- L'école primaire de Mvolyé (1948)



- L'école primaire de Mokolo (1950)
- L'école maternelle du Saint-Esprit de Mvolyé (1950)

En ce qui concerne l'éducation de second degré on peut citer :

- Le petit séminaire d'Akono (1928)
- Le collège des filles d'Efok (1947-1948)
- Le pensionnat du Saint –Esprit actuel collège de la Retraite (1951)
- L'actuel Collège technique Sacré –Cœur Mokolo (1964)<sup>135</sup>

Les sœurs ont également fondé plusieurs écoles dans l'Archidiocèse de Douala, ainsi que dans le Diocèse de Doumé à l'Est, et dans l'Archidiocèse de Garoua.<sup>136</sup> Dans l'Archidiocèse de Douala :

- Le Collège Saint –Esprit (1935)
- Le Collège technique des filles à Edéa (1966)

**Photo 20: collège St-Esprit en 1990**



**Source** : L. Betene, als *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso grafiche dehoniane Bologna ,  
 avril 1992 p 128.

<sup>135</sup>M-L,Dime Mboumbé ,supérieure des spiritaines au Cameroun,51ans, Mvolyé,21/08/ 2015.

<sup>136</sup> Idem

Collège St –Esprit de Douala créée en 1935 par les sœurs spiritaines. Ce collège était réputée de bien encadrer les jeunes filles aux métiers techniques (couture, industrie et habillement)

Dans le Diocèse de Doumé -Bertoua

- une Ecole primaire à Doumé (1951)
- une école primaire à Nguelmendouka (1956)
- une école primaire à Abong Mbang(1963)
- une école primaire à Dimako (1968)
- une école primaire à Messok (1970)
- une école primaire à Lomié (1970)
- une école primaire à Mouangué –Bosquet (1972)
- un Collège technique à Doumé (1964)
- le Collège Teerenstra à Bertoua (1961)
- le CETIF Bakker

**Photo 21:CETIF Bakker (1990)**



**Source** : L. Betene, als *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso grafiche dehoniane Bologna , april 1992 p 286.

Ce collège se situe de nos jours au même site où il avait été construit à l'époque des spiritaines

**Photo 22: Collège Teerenstra après 1970**



**Source** : L. Betene, als *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso grafiche dehoniane Bologna ,  
 avril 1992 p 296

Collège Jacques Teerenstra, créé en 1961 par les spiritaines, la pose de la première pierre fut le 10 Mai 1962 par Mgr Heygen, Evêque de Doumé de l'époque.

Dans l'Archidiocèse de Garoua

- Une école primaire à Djoumgouta (1973).

Les écoles des spiritaines sont tellement nombreuses, elles ont créé plus d'une trentaine d'écoles .La construction de ces différents édifices est l'apport des multiples aides et subventions des différentes assemblées du Cameroun notamment l'ARCAM, l'ATCAM et de l'ALCAM et surtout aux contributions

de la mission telles que les offrandes volontaires, les derniers de cultes et du travail des sœurs spiritaines<sup>137</sup>.

En ce qui concerne les subventions, c'est au sein des assemblées que celles-ci étaient débattues et ce sont les députés qui votaient le montant à allouer aux écoles privées et les écoles publiques.<sup>138</sup> Dans ces subventions, les écoles des spiritaines étaient comprises. Le montant des subventions ne donnait pas satisfaction à la direction de l'enseignement catholique qui plaidait en faveur de la justice sociale. En 1952, on avait adopté 560 millions de francs pour 26.059 élèves dans le public et 220 millions pour 133.426 élèves pour le privé<sup>139</sup> mais en ce qui concerne les résultats, les écoles catholiques étaient toujours en tête de classement.

## **II-LES LIMITES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES**

Les sœurs spiritaines ont fait face à de nombreux problèmes et difficultés au niveau des sixas et au niveau des écoles.

### **1- Au niveau des sixas**

Les sixas furent une œuvre morale de grande importance, mais cette œuvre eu également beaucoup de limites et difficultés. Les sixas, dès leur création, n'étaient pas trop appréciés par certains hommes notamment les polygames qui étaient très hostiles. Et même, par la suite, le gouvernement français qui entra en conflit avec la mission<sup>140</sup>

Pour les populations locales, c'étaient des centres d'exploitation des femmes pour les travaux de la mission. Les femmes étaient utilisées pour les travaux champêtres et ménagers contre leur propre gré au profit de la mission .Elles travaillaient pendant plusieurs heures, pour les religieux et sans

---

<sup>137</sup> Idem

<sup>138</sup>E. Antangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun*, Paris ,l'harmattan ,1996.p20

<sup>139</sup> L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, April 1992 p 46.

<sup>140</sup>JP, Messina , *Histoire du christianisme* ,p163.

rémunération. Les femmes des sixas travaillaient en même temps pour se nourrir et pour nourrir la mission<sup>141</sup>. De plus, les hommes se plaignaient que leurs fiancées étaient détournées par les catéchistes et par les prêtres. Les catéchistes détournaient les pensionnaires pour leurs amis ou pour leurs proches parents. Des mauvais témoignages venaient des sixas, certaines femmes se retrouvaient enceintes avant le mariage et même atteintes de maladies vénériennes telles que la syphilis.<sup>142</sup>

C'est l'histoire d'une pensionnaire du sixa d'Ambam qui s'est retrouvée enceinte avant la célébration de son mariage avec son fiancé. La cadette de cette dernière nous a donné les propos suivants :

Ma sœur devait se marier, elle fut admise dans un sixa de la place pour se former et mieux se préparer pour son mariage. Trois mois après son admission dans ce sixa, elle s'est retrouvée enceinte. Nos parents et mêmes ceux du fiancé accusèrent le jeune homme d'avoir violé les règles du sixa qui consistaient à éviter tous rapports sexuels avant la célébration du mariage. Le fiancé de ma sœur avait beau nié qu'il n'était pas l'auteur de cette grossesse, mais personne ne le croyait. Pour que le problème soit réglé, on imposa à son fiancé de l'épouser avant la date prévue par le mariage, ce qui se fit. Six mois après le mariage, ma sœur donna naissance à des triplets métisses qui n'avaient rien avoir avec leur soit disant père. Pendant cette même période, le curé de la paroisse était un blanc et après cet incident le prêtre fut affecté dans une autre paroisse pour que son image ne soit pas salie et pour qu'avec le temps les populations puissent oublier cet incident.<sup>143</sup>

L'histoire de cette jeune pensionnaire n'est pas la seule parmi tant d'autres. Mongo Béti<sup>144</sup>, dans son ouvrage *Le pauvre christ de Bomba* raconte également l'histoire d'un sixa où un médecin est allé faire des consultations aux pensionnaires et la plupart étaient atteintes de syphilis et d'autres enceintes. Cette épidémie de syphilis traduisait tout simplement que : les pensionnaires avaient eu des rapports sexuels avec la même personne. Pourtant, les hommes

---

<sup>141</sup>P. Ekomo Andela, gendarme retraité, 80 ans, Obala, 11/05/ 2015.

<sup>142</sup> Idem

<sup>143</sup>P. Mengue, ménagère 67ans, Ambam, 22/12/ 2014

<sup>144</sup> Mongo Béti de son vrai nom Alexandre Biyidi (1932-2001), écrivain Camerounais et auteur de plusieurs ouvrages : ville cruelle, le pauvre Christ de Bomba etc.

n'avaient pas accès aux dortoirs des pensionnaires, les seuls, à être en contact permanemment avec les pensionnaires étaient les catéchistes et les prêtres.<sup>145</sup>

Pour ce qui concerne le conflit entre le gouvernement français et les missionnaires, il était question d'un désaccord qui les opposait au sujet des travaux forcés. L'administration française n'était pas d'accord au sujet des travaux que les femmes effectuaient dans les sixas tandis que les missionnaires critiquaient et condamnaient l'administration française au sujet des personnes qui mourraient chaque jour dans les chantiers<sup>146</sup>. Les différends qui les opposaient étaient les suivants :

- La mort d'une pensionnaire de sixa survenue le 14 janvier 1930 dans la fabrique de brique de Mvolyé, la malheureuse avait été victime d'un éboulement de terre et une autre avait été victime d'une fracture au niveau de l'articulation du pied gauche<sup>147</sup>. L'administration française a profité de ce malheureux accident pour tirer sa revanche au travers du Gouverneur Marchand, qui avait été maintes fois accablé en le dénonçant d'utiliser les indigènes pour les travaux forcés. Le Gouverneur Marchand dénonce la mort de cette femme morte dans le sixa au service de la mission<sup>148</sup> ;
- La mission également critiquait l'administration française au sujet des travaux forcés où les hommes, femmes et enfants mourraient chaque jour d'épuisement dans les chantiers de construction des routes notamment la route d'Adzab-Benebalot<sup>149</sup> ;
- Les prêtres étaient victimes d'agression vis-à-vis des hommes qui refusaient que leurs jeunes fiancées aillent dans les sixas. C'est le cas

<sup>145</sup>F.Ngah, ancienne pensionnaire de sixa, 78 ans ,11/05/ 2015.

<sup>146</sup>J.P.Messina,*Histoire du christianisme au Cameroun* ,Paris,Presse de la Nouvelle Imprimerie Laballery, .2005.p164.

<sup>147</sup>J.P.Messina, *La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, presses de l'Ucac, Avril 2001, p62.

<sup>148</sup> Ibid.

<sup>149</sup> Ibid.

d'un prêtre le Père Henri de Maupéou qui avait été assassiné en 1932 à Mfoumassi par un polygame nommé Gabriel Endangha qui voulait ramener de force sa fiancée à la maison. Le père Henri qui avait donc pris la défense de la jeune pensionnaire va être frappé au niveau de l'abdomen par la lance de Gabriel Edangha qui blessa grièvement le prêtre et mourut par la suite<sup>150</sup>.

- L'œuvre des sixas semblait avoir confirmé que la femme africaine n'était pas l'égale de l'homme dans la mesure où pourquoi ce furent seulement des femmes qui allaient dans les centres de formations pour acquérir des connaissances en vue de l'édification d'un bon foyer chrétien ?pourquoi les hommes ne s'y rendaient pas également ?<sup>151</sup>

Au regard des faits, l'administration française et l'église catholique se mirent d'accord pour supprimer les sixas. L'administration avait défini le cadre dans lequel les populations devaient être civilisées .C'est alors qu'entre 1958 - 1959, bref au début des années 1960 tous les sixas furent supprimés et considérés comme une activité illégale<sup>152</sup>. Après les indépendances bon nombre de famille inscrivent leurs filles dans les écoles publiques et spiritaines.

## **2- Au niveau des écoles**

Au niveau des écoles les sœurs spiritaines ont eu également plusieurs limites et difficultés :

- Les problèmes d'espace pour dispenser les enseignements. Les lieux d'enseignements étaient très précaires, les sœurs spiritaines se retrouvaient parfois avec des élèves dans des salles de classe de fortune, construites en matériaux provisoires, ou bien sous les arbres à l'air libre.

---

<sup>150</sup>JP. Messina, *Histoire du christianisme au Cameroun*, Paris, presse de la nouvelle imprimerie de Laballery, p163.

<sup>151</sup>Ibid

<sup>152</sup>JP.Messina, *L'histoire du christianisme au Cameroun ; des origines à nos jours*, p163.

Les élèves s'asseyaient à même le sol pour recevoir les enseignements<sup>153</sup> ;

- Les sœurs ne disposaient pas d'assez d'enseignants et à cette époque on les appelait les moniteurs adjoints, les principaux étaient les européens. Ces moniteurs pour la plupart, n'étaient pas très qualifiés .Malgré que, les sœurs recrutait les enseignants parmi les meilleurs élèves qui avait obtenu leur CEPE, ces derniers étaient formés dans le tas. Ce n'est qu'en 1944, pour remédier à cette situation est créée à Makak une école Normale d'Instituteur avec le concours de la fondation médicale Ad Lucem où les moniteurs de la mission allaient se former pour le métier d'enseignant<sup>154</sup> ;
- Certains maitres de la mission démissionnaient à cause de petitesse du salaire, il y'avait un déséquilibre salarial entre les enseignants du public et ceux du privé .En 1950, l'enseignement catholique avait perdu 70 de ces moniteurs diplômés, un moniteur de l'enseignement catholique gagnait environ 1775Fr, tandis qu'un enseignant du public gagnait environ 5325 Fr et même le Togo, qui avait le même statut que le Cameroun, un enseignant gagnait environ 3000Fr<sup>155</sup>. Lepère Augustin Berger affirme<sup>156</sup>:

En 1950, à échelon égal, nos moniteurs et instituteurs percevaient moins du tiers des soldes de l'enseignement officiel, ce qui occasionnait une instabilité fort préjudiciable : beaucoup de nos Maitres nous quittant pour des emplois plus lucratifs et le secteur public ne se gênant pas pour débaucher nos meilleurs enseignants.<sup>157</sup>

<sup>153</sup>L.Efouba, ancienne pensionnaire de sixa ,76 ans, 11/05/ 2015.

<sup>154</sup>JP.Messina, *Histoire du christianisme au Cameroun ; des origines à nos jours*, Paris,presse de la nouvelle imprimerie de Laballery ,p163.

<sup>155</sup>L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna ,april 1992 p 44.

<sup>156</sup> Père Augustin Berger est le premier Directeur National de l'enseignement catholique au Cameroun en 1950.

<sup>157</sup> L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna ,april 1992 p 459.



- Elles étaient peu nombreuses pour une tâche aussi grande. Elles devaient s'occuper en même temps des enfants dans les orphelinats, des centres de santé, des sixas et même des écoles. Les effectifs qui les attendaient étaient pléthoriques dans les sixas. En 1924, elles trouvent 400 femmes attendant au sixa de Mvolyé et parfois les effectifs dans les sixas atteignaient 700 femmes<sup>158</sup> ;
- Plusieurs sœurs présentaient des limites sur le plan intellectuel et n'avaient que pour diplôme le CEPE<sup>159</sup>. En 1958, elles sont obligées de faire appel aux sœurs de la Retraite d'Angers en France pour conduire les jeunes élèves du pensionnat du Saint- Esprit jusqu'au Baccalauréat à cause de leur incapacité d'enseigner en terminale<sup>160</sup> ;
- Les sœurs n'avaient pas assez de moyen nécessaire pour construire les salles de classe. Elles étaient obligées de demander un soutien au gouvernement de subventionner leur œuvre et ces subventions n'étaient pas suffisantes<sup>161</sup> ;
- Certains parents voyaient en l'école un lieu par excellence de détourner les jeunes filles de leur us et coutumes. Pour ces parents, l'école rendaient leurs filles désobéissantes, elles n'acceptaient plus se marier à des polygames. Le mariage impliquait la dot, ce qui était un droit légitime pour des familles d'obtenir des présents du fiancée en échange de leur fille, même si ce dernier, avait déjà plusieurs femmes et même s'il était vieux peu importe, tout ce qui intéressait les parents, étaient les richesses que le prétendant pouvait apporter. Ces parents craignaient également que leurs filles demeurent célibataires comme ces religieuses

---

<sup>158</sup>JP. Messina, *la mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, presses de l'Ucac, avril 2001.

<sup>159</sup>Jp Messina, Professeur d'université, 57ans, Mvolyé le 08/05/ 2015.

<sup>160</sup>L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna, avril 1992 . p543.

<sup>161</sup> C. Mengue, 'une expérience d'émancipation de la femme camerounaise, le collège Notre-Dame de Mimetala de 1940-1972'', Mémoire de Dipes II en Histoire, ENS de Yaoundé ,2000.p25

en fréquentant leurs écoles. Une religieuse signifiait que la société était privée de dot et même de la voir procréer<sup>162</sup>.

Nous pouvons dire que malgré toutes les difficultés et les limites des sœurs spiritaines pendant leur œuvre éducative, celle-ci est grande dans l'archidiocèse de Yaoundé .Celle –ci a eu une conséquence tant que positive que négative pour notre pays. De plus, les sœurs après avoir œuvré dans l'Archidiocèse de Yaoundé œuvrent de nos jours plus dans les zones rurale

---

<sup>162</sup>JpMessina, Professeur d'université, 57ans, Mvolyé le 08 /05/ 2015.

## CONCLUSION GENERALE

Parvenu au terme de notre travail où il était question de présenter " La congrégation des sœurs missionnaires du Saint-Esprit et leur contribution à l'éducation au Cameroun 1924-2014 ". Nous nous sommes attelés à présenter les origines et l'implantation des sœurs missionnaires du Saint-Esprit au Cameroun, le fonctionnement de la congrégation, leur œuvre éducative et enfin l'impact de leur œuvre et les difficultés rencontrées. Il ressort clairement que et de façon générale, de 1924 jusqu'à nos jours les spiritaines ont impacté positivement le Cameroun.

En effet, leur œuvre éducative est plus positive que négative. On peut qualifier leur œuvre de monumental au point où, plusieurs femmes et enfants en sont sortis nantis d'une éducation intellectuelle et couronnée par l'obtention de diplômes. Après les années 60, l'Etat camerounais, qui avait besoin d'un personnel qualifié pour travailler dans les services publics, se réfère pour la plupart aux anciens élèves des écoles spiritaines.

De plus, cet œuvre eu du succès pour plusieurs raisons : de prime abord, la conception de la sœur à l'époque qui est différente de celle d'aujourd'hui. Les sœurs avaient une certaine image dans la société camerounaise. Dans l'imagerie populaire, la sœur représentait la femme pieuse c'est-à-dire une femme qui priait beaucoup, la femme pure, qui vivait dans la chasteté, la femme qui était consacrée à Dieu. En un mot, la sœur représentait l'idéale de femme dans la société. D'où la motivation de certains parents à inscrire leurs enfants

dans les écoles fondées par ces dernières et pour plusieurs femmes à aller dans les sixas .La sœur constituait une femme modèle pour certaines personnes. Aujourd'hui, la conception de la sœur a changé dans les mentalités .De nos jours encore, certaines personnes continuent à leur faire confiance pour l'éducation de leurs enfants, malgré qu'elles ne sont plus les idéales de femmes. Certaines n'ont plus la même vocation que les premières sœurs de l'époque et vivent comme les autres femmes, se mariant et autres .En bref, leur charisme n'est plus le même de nos jours.

La deuxième raison qui poussait les parents à inscrire leurs enfants dans les institutions spiritaines était le cout de la pension moins élevé pendant la période coloniale, un élève inscrit dans une école catholique déboursait entre 400 et 700 francs de frais d'écolage<sup>163</sup>, le matériel tel que les livres et cahiers étaient gratuits. Les écoles spiritaines étaient réputées d'être sérieuse et de disciplinée que dans les établissements publics. Les résultats aux différents examens nous en disent plus.

De nos jours, les établissements légués par les spiritaines aux missions catholiques sont désormais réservés aux enfants des nantis. Il est certes vrai que, les établissements privés catholiques sont toujours en tête du classement de l'Office du Baccalauréat au Cameroun, mais le cout de la pension reste élevé. A l'école maternelle du Saint-Esprit de Mvolyé par exemple, la pension s'élève à 65.000 francs sans fournitures et sans matériels scolaires<sup>164</sup>, alors que l'éducation de base au Cameroun est gratuite. Au collège de la Retraite, la pension varie entre 161.000 et 180.000 francs<sup>165</sup>. A cet effet, on comprend tout simplement que les objectifs des missionnaires et des sœurs ne sont plus les mêmes de nos jours.

---

<sup>163</sup> L. Betene et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, presso grafiche dehoniane Bologna ,april 1992 p 50.

<sup>164</sup>E.Pakou, Directrice de l'école maternelle du Saint-Esprit de Mvolyé, 39 ans /08/05/2015.

<sup>165</sup>A. Enyegue, caissière du collège de la Retraite ,55ans, Yaoundé ,06/02/1014.

En outre, aucune œuvre humaine ne peut se faire sans obstacles .Les sœurs ont fait face à de nombreuses difficultés au cours de leur implantation, mais aussi tout au long de leur parcours au Cameroun. Les sœurs ont eu à affronter la rudesse de certains hommes hostiles à leur œuvre éducative, la rudesse du climat et des maladies tropicales telle que le paludisme sans toutefois oublier le changement du mode vie pour ce qui concerne les européennes.

90 ans après leur arrivée au Cameroun, il faut signaler que les mentalités évoluent, la conception de la sœur n'est plus la même qu'auparavant, la sœur est désormais considérée comme toute autre femme. De plus, les problèmes de l'éducation ne sont plus les mêmes, l'Etat s'est chargé de construire plusieurs écoles partout et mêmes dans les zones très reculées, malgré que celle-ci, manque d'enseignants, ce qui a diminué le charisme éducationnel des sœurs au Cameroun.

De nos jours, les sœurs ont gardé deux écoles dans tout le Cameroun l'école primaire de Mouangué le bosquet à l'Est crée en 1972, cette école accueille les enfants pygmées et de grande élites en sont déjà sorti notamment un capitaine d'armée<sup>166</sup> .A Yaoundé, après avoir cédé toutes leurs écoles aux nationaux et à d'autres congrégation, elles gardent juste l'école maternelle Saint –Esprit de Mvolyé qui accueille des tous petits enfants de trois à six ans. A Douala, la prise en charge se fait au niveau des enfants de la rue et au travers des cours de soutien qu'elles financent pour des enfants orphelins et démunis.

---

<sup>166</sup>H.woya, Econome des spiritaines au Cameroun, 45 ans, 08/05/2015.

## **SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

### **I-Documents d'archives**

#### **1-Archives publiques (ANY)**

- ANY, APA 10382, Les sœurs du Saint-Esprit, 1936.
- ANY, 1AC, 4777, Arrêté n°4433 du 14/12/1946 relative à l'organisation d'un nouveau régime de subvention à l'enseignement privé au Cameroun.1946.
- ANY, 2AC 8722, Création d'un collège secondaire à EfoK 1947-1948.
- ANY, 1AC 593, Enseignement confessionnel : subventions 1949.
- ANY, 1AC/8741 Subventions des écoles privées 1955.

#### **2-Archives privées**

##### **a) Archives du collège de la retraite**

- Progression des effectifs et des classes de 1948 à1962
- Résultats des examens officiels 1960-1968.

##### **b) Archives des spiritaines de Mvolyé**

- Photos d'Eugénie Caps
- Photo des premières sœurs spiritaines au Cameroun
- Photo de Mgr Alexandre le Roy

### c) Archives de l'Archidiocèse de Yaoundé

-Résultat du CEPE en 1957

#### II-Sources orales

Noms et Prénoms	Âge	Sexe	Fonction	Date et lieu de l'interview
Amougou Joséphine	61	Féminin	Mère Supérieure de la congrégation des filles de Marie	18/01/2014 Yaoundé
Dime Mboumbe Marie -Louise	51	Féminin	Responsable des spiritaines au Cameroun	21/08/2014 Mvolyé
EFouba Nomo Laurentine Bernadette	76	Féminin	Ménagère	11/05/2015 Obala
Ekomo Andela Paul	80	Masculin	Gendarme retraité	11/05/2015 Obala
Enyegue Appolonie	55	Féminin	Caissière au Collège de la Retraite	06/02/2014 Yaoundé
Lorbert Alice	58	Féminin	Sœur spiritaine	08/05/2015 Mvolyé
Manga Bikele Armand	60	Masculin	Ex. comptable collège de la retraite	06/02/2014 Yaoundé
Mballa Bounougou Zenong	57	Masculin	Secrétaire au collège de la retraite	17/01/2014 Yaoundé
Mengue Pauline	67	Féminin	Ménagère	22/12/2014

				Ambam
Messi Ndengue Gilbert	83	Masculin	Moniteur adjoint retraité	18/05/2015 Yaoundé.
Messina Jean Paul	57	Masculin	Professeur d'Université	08/05/2015 Mvolyé.
Ndongo Minkala Abraham	44	Masculin	Principal du Collège Stoll d'Akono	17/02/2014 Akono
Ngah Françoise	78	Féminin	Ménagère	11/05/2015 Obala
Nzangou Marie – Thérèse	61	Féminin	Directrice adjointe du Crédit Foncier de Douala retraitée	09/04/2015 Douala
Olomo François - Xavier	45	Masculin	Recteur de la cathédrale Notre Dame de Victoire de Yaoundé	28/01/2014 Yaoundé
Pakou Elina	39	Féminin	Directrice de l'école Maternelle du St – Esprit de Mvolyé	08/05/2015 Mvolyé
Woya Honorine	45	Féminin	Econome des spiritaines	08/05/2015 Mvolyé
Zobo Anne Janvier	45	Féminin	Fille de Marie	18/01/2014 Yaoundé



### III- Ouvrages généraux

- Atangana, Engelbert, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1996.
- Betene Pierre L. et Als, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Rome, Presso Grafiche Dehoniane, Avril 1992.
- Criaud, Jean, *La geste des spiritains au Cameroun*, Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 1990.
- Messina, Jean Paul, *La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, presse de l'UCAC, Avril 2001.
- Messina, Jean Paul, *L'histoire du christianisme au Cameroun*, Paris, Presse de la Nouvelle Imprimerie Laballery, 2005.
- Mveng, Engelbert, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER, 1983.
- Mveng, Engelbert, *Histoire des missions chrétiennes : les origines*, Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 1990.
- Mongo Beti, *Le pauvre Christ de Bomba*, Paris, Présence Africaine, 2001.

### IV- Mémoires

- Bounougou, L., "l'Eglise catholique et l'éducation des jeunes au Cameroun de 1940-2007", Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2008-2009.
- Mengue, C, "Une expérience d'émancipation de la femme camerounaise, le collège Notre- Dame de Mimetala de 1940-1972 ", Mémoire de DIIPES II en histoire, ENS de Yaoundé, 2000.
- Ngassa, P.A, "La contribution de l'enseignement catholique à l'éducation de la fille au Cameroun : le cas du collège Joseph. Stinzi d'OBALA de 1965-1993 étude historique", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS, Yaoundé, 2004.

- Ngayolo, M.E," L'internat et la formation des élites au Cameroun sous administration française : 1921-1960 étude historique ", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé, 2013.

#### **V -Sources électroniques**

- Fr.Wikipédia.org/wiki/congrégation –du Saint-Esprit, consulté le 23/03/2015 à 11h10.
- [www.wikipédia](http://www.wikipédia) ,Père François Libermann.fr., consulté le 03/05/2015 à 22h34.
- [www.wikipédia](http://www.wikipédia) ,Archidiocèse de Yaoundé, consulté le 05 /03/2015 à 12h40.



**ANNEXES**

**ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE**

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE    DEPARTEMENT D’HISTOIRE



QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX INFORMATEURS DANS LE CADRE DE  
 LA COLLECTE DE DONNEES EN VUE DE LA REDACTION D’UN  
 MEMOIRE DE DIPES II AYANT POUR TITRE "La congrégation missionnaire  
 des sœurs du Saint-Esprit et leur contribution à l’éducation dans l’Archidiocèse de  
 Yaoundé de 1924-2014"

Identification de l’informateur

Nom et prénoms .....

Fonction.....

Age .....

Lieu de résidence .....

Date .....

**QUESTIONS**

- 1-En qu’elle année la congrégation de des spiritaines fut elle créée?.....
- .....
- .....
- 2-Qui étaient les principaux acteurs de la création de cette congrégation?.....
- .....
- .....
- 3-Quel était leur rôle ?.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3-En quelle année la première vague des sœurs spiritaines arrivent- elles au Cameroun ?.....

4- Quelle était leur mission ?.....

.....  
.....  
.....

5- Où se sont-elles installées et pourquoi ?.....

.....  
.....  
.....

6- Comment fonctionne leur congrégation ? .....

.....  
.....  
.....

7- Quelle fut leur œuvre éducative dans l’archidiocèse de Yaoundé ?.....

.....  
.....  
.....  
.....

8-Combien d’écoles ont été fondées par les spiritaines dans l’Archidiocèse de yaoundé ?.....

.....  
.....  
.....

9-Comment se passait l’éducation dans les sixas et dans les écoles ?.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

10-Quel est l’impact de l’œuvre éducative dans l’Archidiocèse de Yaoundé ?.....

.....

.....  
.....  
11-Quelles sont les limites et les difficultés rencontrées de l'œuvre éducative des spiritaines au Cameroun ?.....

.....  
.....  
.....  
.....

Conçue par

Ntyam Ekomo Arielle

Département d'Histoire

Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS)

E-mail :ariellentyam@yahoo.com

Tel : 676303011

***NB : les informations obtenues sont utilisées uniquement à des fins scientifiques.***

**ANNEXE 2:LA COMMUNAUTE DES SŒURS SPIRITAINES AU  
CAMEROUN 1924 –1982.**

<b>Yaoundé (Mvolyé)</b>	<b>Arrivée</b>	<b>5 décembre 1924</b>
Douala		2 avril 1925
Efok		11 juin 1928
Edéa		8 décembre 1931
Nkol- Avolo		16 janvier 1933
Ngovayang		1935-1936
Eseka		5 Janvier 1938
Mimetala-Nsimalen		7 janvier 1941
Yaoundé -ville		15 Octobre 1950
Kribi		18 Mars 1950
kwoamb		19 Novembre 1950
Deido		12 aout 1951
Doumé		06 février 1951
Bertoua		13 Aout 1954
Japoma		13 Aout 1955
Nguélémendouka		03octobre 1956
New-Bell		24 Novembre 1956
Yaoundé -Messa		29 décembre 1956
Abong-Mbang ville		25 Aout 1963
Bonandumbé (douala)		08 septembre 1963
Dimako		Septembre 1968
Lomié		25 octobre 1970
Messok		29 Aout 1970
Nylon(Douala)		03 juillet 1971

Ekité		Juin 1971
Mouangué Bosquet		Février 1972
Djoumougouta		03 novembre 1972
Koumassi		Février 1973
Essos		17 février 1976
Kaykay		18 novembre 1976
Djout		Janvier 1977
Yagoua		Octobre 1977
Bogo		16 septembre 1982.

**Source** : Beteneet, Messina Jean Paul, *l'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, presso grafiche dehoniane Bologna , april 1992 p 553.



**ANNEXE 3: LES SCEURS DU SAINT -ESPRIT**copieSECRET1ère Brigade de  
Police Mobile.

Paris, le 28 mai 1936

Vol de documents  
à Béthisy-St-Pierre

n°2559

L'Inspecteur Principal de Police Mobile DUMENIL  
à Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef  
de la 1ère brigade régionale de Police Mobile à Paris.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'enquête à la  
quelle j'ai procédé, conformément à vos instructions, relatif  
à un vol de documents, commis le 22 février dans la nuit au  
préjudice de la communauté des soeurs missionnaires du St-  
Esprit à Béthisy-St-Pierre, vol signalé par note de la gendar-  
merie de Verberie en date du 24 février 1936, sous le n°70/2.

Exposé des faits.

Dans la nuit du 22 au 23 février 1936, des inconnus s'in-  
troduisirent dans le chateau de la Douy, occupé par la commu-  
nauté des Soeurs Missionnaires du St-Esprit, dont la maison-  
mère est à Paris (5è) 29 rue Lhomond, et visitèrent les pièce  
du rez-de-chaussée, s'emparant de divers documents dont la  
liste suit et dédaignant les numéraires qui, cependant, se  
trouvaient à portée de la main.

Les documents soustraits sont les suivants:

Les états-civils de 28 soeurs novices,  
un registre de vêtue et un registre de professions,  
un registre de 200 adresses de parents des soeurs,  
un registre de comptes des novices,  
six rituels de cérémonies de 30x20, cartonnés noirs, couverture  
marquée d'une crois dorée. Ces rituels sont tous manuscrits.  
Toute la correspondance de l'Institut avec l'Evêché de Beauvais  
Six lettres de correspondance du jour,  
Plusieurs lettres portant l'en-tête du Séminaire de Rome,  
Plusieurs lettres personnelles des soeurs,  
Une enveloppe à l'adresse de l'Evêque de Beauvais,  
Un duplicata d'une pièce de la Préfecture de Police, exoné-  
rant les soeurs étrangères de la taxe de séjour, en France.  
Une liasse de lettres et cartes-lettres signées soeur Mikael  
DUFAY.  
Trois dispositions testamentaires.

Le chateau de La Douy, vieille demeure du XVIème siècle,  
est construit au milieu d'un parc de 11 hectares. Cette pro-  
priété est close de murs dont une partie s'est effondrée sous  
l'action de la gelée, laissant ainsi plusieurs accès au parc.

Historique de  
la Congrétation.

La Douy était, avant la guerre, occupée par les Missionna-  
res Diocésains de l'Oise, puis abandonnée pendant près de 6  
ans, restant ouverte à tous venants.

En 1924, LEROY (Mgr) Supérieur Général des Pères du St-  
Esprit, fonda l'ordre des soeurs Missionnaires du St-Esprit  
dont les membres sont destinés à renforcer l'action des mis-  
sionnaires du Loango, de l'Oubanghi et surtout du Cameroun.

La ....

La maison-mère de ces nouvelles missionnaires fut installée à Paris, 29 rue Lhomond. Un centre de noviciat et postulat, fut installé au château de La Douy.

Cette installation de religieuses à Béthisy-St-Pierre se fit contre la volonté de la Municipalité qui s'est toujours montrée hostile aux Congrégations. Néanmoins, les autorisations nécessaires furent accordées et les soeurs du St-Esprit prirent possession de La Douy dont presque tous les habitants de Béthisy-St-Pierre connaissent les moindres recoins.

#### Enquêtes.

Dès que le vol fut signalé, une enquête très complète fut immédiatement entreprise par la Gendarmerie de Verberie. Cette enquête n'a pas permis, jusqu'à ce jour, de découvrir les auteurs de ce vol.

De son côté, M. LENOEL, Commissaire spécial de Beauvais s'est attaché à recueillir tous renseignements utiles sur cette affaire. M'étant rendu auprès de lui, il a bien voulu me donner le double du dossier qu'il a constitué et me signaler les points qui lui paraissaient intéressants.

Le 26 mai, je me suis rendu à Béthisy, auprès de la Supérieure des Soeurs du St-Esprit. Cette religieuse a bien voulu me préciser que, dans la nuit du vol, la soeur Claude WATTEZ, ex-supérieure de La Douy, maîtresse des novices, dont la cellule est au 1er étage, avait bien été réveillée par la lumière qu'elle avait vu s'éteindre brusquement après avoir entendu le dé clic de l'interrupteur. Après enquête, il s'agit probablement d'une novice qui a dû se lever à l'insu de ses camarades et ce, dans les premières heures de la matinée. Il ne semble pas que les malfaiteurs soient montés au 1er étage.

On est très sûr des novices et des postulantes, ainsi que des religieuses qui dirigent l'établissement et on est à même d'affirmer qu'il n'y a pas eu complicité de l'intérieur. La communauté de La Douy n'occupe aucune personne étrangère à la congrégation et communique le moins possible avec l'extérieur.

La soeur Claude WATTEZ se nomme Camille WATTEZ, née en 1902 à Nancy (M. et M.) ses parents habitent actuellement à Oran (Algérie). Elle était absente au moment de ma visite.

#### Recherches

Au cours de ma visite à La Douy, j'ai pu constater que rien n'était plus facile que de pénétrer dans cette propriété. Les murs de clôture sont éboulés en trois endroits différents, il n'y a pas de conciergerie, les grilles d'entrée ne ferment qu'au moyen de serrures de modèle très courant, les portes du château ne ferment qu'au moyen de loquets et de serrures très anciennes, très faciles à crocheter. Juste derrière le dit château à 10 mètres du bâtiment principal, en face de l'escalier de derrière, se trouvent deux caves creusées de plein pied, dans le tuf, servant de réserve à légumes et ne fermant pas.

...

**ANNEXE 4: ARRETE N°4433 DU 14/12/1946 RELATIVE A  
L'ORGANISATION D'UN NOUVEAU REGIME DE SUBVENTION A  
L'ENSEIGNEMENT PRIVE AU CAMEROUN.1946**

CAMEROUN FRANCAIS  
-1-  
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT  
-1-

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

ARRÊTÉ N° 4433

portant organisation d'un nouveau régime  
de subventions à l'Enseignement  
privé au Cameroun.

*A.P.H.*  
*R.H.*  
*(B1-0)*

Le HAUT-COMMISSAIRE de la République Française  
au Cameroun  
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU les Décrets des 23 Mars 1921 et 21 Février 1925 déterminant les attributions du Commissaire de la République Française au Cameroun, ensemble le Décret du 13 Février 1937 ;

VU l'arrêté du 19 Mars 1930, réglant le fonctionnement des Ecoles privées au Cameroun,

VU l'arrêté du 29 Août 1936, fixant le taux des subventions scolaires aux Ecoles privées,

VU l'arrêté du 25 Septembre 1942, modifiant le taux de la prime annuelle aux Moniteurs diplômés de l'Enseignement privé ;

VU l'arrêté du 10 Avril 1945, modifiant le taux de la prime allouée pour les élèves admis au Certificat d'études primaires élé-

VU l'arrêté n° 2235 du 31 juillet 1940, relatif au régime des primes liées d'attribution des subventions allouées aux Ecoles privées ;

Considérant l'intérêt que présente le relèvement du niveau de l'Enseignement au Cameroun, en particulier par l'emploi, à tous les degrés, de maîtres ayant une formation et des titres suffisants ;

Sur la proposition du Chef de Service de l'Enseignement ;

Sous réserve de ratification en Conseil d'Administration;

A R R Ê T É :

**Article 1er :** Il est attribué aux Moniteurs en service dans les écoles privées reconnues au Cameroun, une allocation supplémentaire mensuelle versée directement aux intéressés par mandats de paiement et calculée sur les bases suivantes :

1°- Douze mille francs (12.000) de supplément annuel pour les Moniteurs titulaires du Diplôme de Moniteur indigène ou d'un Diplôme officiel équivalent ;

2°- Cinq (5), six (6), ou sept (7) mille francs de supplément annuel pour les moniteurs titulaires du Certificat d'études primaires élémentaires.

MAIRIE POLITIQUE  
ARRIVÉE: 14/12/46  
55/2

- 2 -

**Article 2 :** Dans chaque Mission enseignante, le tiers des Moniteurs certifiés percevra le supplément annuel de cinq mille francs, le tiers le supplément de six mille francs et le tiers le supplément de sept mille francs.

Si le nombre des Moniteurs d'une des Missions n'est pas divisible par trois, les unités supplémentaires recevront le supplément de cinq mille francs.

**Article 3 :** Les bénéficiaires des divers suppléments seront désignés par le Chef de Service de l'Enseignement, sur proposition des Directeurs des Ecoles des différentes Missions.

Les paiements seront effectués sur décision signée du Haut-Commissaire de la République Française au Cameroun et portant le nom des bénéficiaires et l'indication des sommes auxquelles ils ont droit.

**Article 4 :** Des promotions, des diminutions ou des suppressions de l'allocation supplémentaire pourront être décidées par le Haut-Commissaire de la République Française au Cameroun.

Ces mesures seront proposées par le Chef de Service de l'Enseignement, après avis des Chefs d'Etablissements et sur le vu des rapports sanctionnant les inspections pédagogiques effectuées dans les Ecoles reconnues des Missions par les autorités qualifiées du Service de l'Enseignement.

**Article 5 :** Le présent arrêté prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 1946

A titre exceptionnel, pour les mois d'Octobre, Novembre et Décembre 1946, les allocations supplémentaires, calculées sur les bases de 12.000 francs annuels pour les diplômés et de 6.000 francs annuels pour tous les certifiés, seront versées forfaitairement aux différentes Missions enseignantes, suivant décompte mensuel ci-dessous :

**MISSION DES ADVENTISTES DU 7<sup>e</sup> JOUR DE NANGA-EBOKO**

4 diplômés	4.000 F
38 certifiés	19.000 F
	-----
Total	23.000 F.

**SOCIETE DES MISSIONS EVANGELIQUES DE PARIS à DOUALA**

9 diplômés	9.000 F
54 certifiés	27.000 F
	-----
Total	= 36.000 F.

...

- 3 -

MISSION PRESBYTERIENNE AMERICAINE D'ELAT (EBOLOWA)

36 diplômés	36.000 F
133 certifiés	66.500 F
	-----
Total =	102.500 F.

MISSION CATHOLIQUE DU SECRE COEUR DE NKONGSAMBA

1 diplômé	1.000 F
59 certifiés	29.500 F
	-----
Total =	30.500 F.

MISSION CATHOLIQUE DU SAINT ESPRIT DE DOUALA

17 diplômés	17.000 F
106 certifiés	53.000 F
	-----
Total =	70.000 F.

MISSION CATHOLIQUE DU SAINT ESPRIT DE YAOUNDE

28 diplômés	28.000 F
212 certifiés	106.000 F
	-----
Total =	134.000 F.

Les Directeurs des Missions ou vicariats désignés ci-dessus assureront la répartition des allocations supplémentaires aux intéressés.

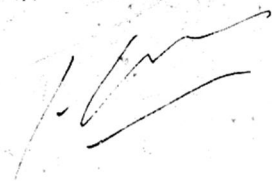
Article 6 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE, le 14/12/46 *imb*

AMPLIATIONS  
Cabinet et J.O. (2)  
Finances  
Personnel  
A.P.A.  
Inspection A.A.  
Enseignement

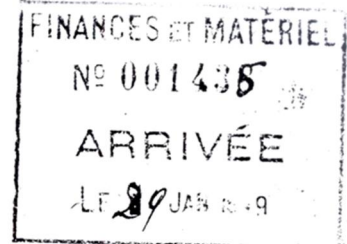
SIGNÉ, H. DELAUNAY

Pour ampliation  
Le Chef du Cabinet Civil,



**ANNEXE 5: ENSEIGNEMENT CONFESIONNEL : SUBVENTIONS**

Soeur MARIE-GABRIEL LEFEVRE  
Mission Catholique de Mvolyé  
Y A O U N D E



à Monsieur le HAUT-COMMISSAIRE  
de la République Française  
au Cameroun  
à Y A O U N D E

Monsieur le Haut-Commissaire ,

Il y a trois mois j'ai eu l'honneur de vous soumettre un projet d'Etablissement scolaire à Yaoundé . Vous avez bien voulu vous y intéresser , ajoutant même que sur présentation des plans revêtus de l'approbation des T.P. vous pourriez m'octroyer un emprunt de l'ordre de 15.Millions de Francs.

J'ai donc l'honneur de vous faire tenir ci-joints :

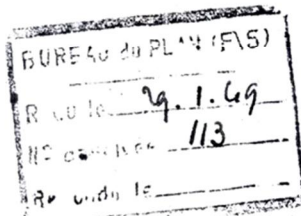
- 1°) les Plans approuvés par les T.P.
- 2°) un devis estimatif des travaux à exécuter.

Fort de votre approbation d'il y a trois mois j'ai fait venir de France deux entrepreneurs qui sont déjà arrivés à Douala , c'est pourquoi je vous serais reconnaissante de m'assurer l'aide du Territoire dans les délais les plus rapides , aide que je vois ainsi : 1°) un emprunt de 15 millions

- 2°) une subvention 5 millions  
20 millions de francs

Veuillez agréer , Monsieur le Haut-Commissaire , l'hommage de mes profonds respects

*Sœur M. Gabriel Lefevre*



Soeur MARIE-GABRIEL LEFÈVRE

Mission Catholique de Mvolyé - YAOUNDE -

à Monsieur le Haut-Commissaire de la République Française  
au Cameroun

à Y A O U N D E -

Monsieur le Haut-Commissaire,

Il y a trois mois j'ai eu l'honneur de vous soumettre un projet d'Etablissement scolaire à Yaoundé. Vous avez bien voulu vous y intéresser, ajoutant même que sur présentation des plans revêtus le l'approbation des TP, vous pourriez m'octroyer un emprunt de l'ordre de 15 millions de francs.

J'ai donc l'honneur de vous faire tenir ci-joints:

- 1°) les plans approuvés par les T.P.
- 2°) un devis estimatif des travaux à exécuter -

Fort de votre approbation d'il y a trois mois j'ai fait venir de France deux entrepreneurs qui sont déjà arrivés à Douala, c'est pourquoi je vous serais reconnaissante de m'assurer l'aide du Territoire dans les délais les plus rapides, aide que je vois ainsi:

- 1°) un emprunt de 15 millions
- 2°) une subvention 5 millions

-----  
20 millions de francs

-----  
Veuillez agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, l'hommage de  
mes profonds respects ./.

Signé: Soeur M.Gabriel LEFÈVRE.

**ANNEXE 6: SUBVENTIONS DES ECOLES PRIVEES**

HAUT-COMMISSARIAT  
de la  
REPUBLIQUE FRANCAISE AU  
CAMEROUN

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité  
-----

N° 1678 PLAN/AE

YAOUNDE, le

3 OCT 1955

RAPPORT DE PRESENTATION

à Monsieur le Président de l'Assemblée Territoriale  
du Cameroun

d'un projet de demande de subvention au titre de la  
Section Générale du FIDES d'un montant de 6.000.000  
CFA émanant du Vicariat Apostolique de Yaoundé pour  
la construction d'une école primaire de filles à  
EfoK.

Monsieur le Président,

En application de la procédure instituée pour l'at-  
tribution aux institutions privées des subventions de la Section  
Générale du FIDES, j'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée  
Territoriale pour avis une demande :

DE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 6.000.000 CFA EMANANT DU VICARIAT  
APOSTOLIQUE DE YAOUNDE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE  
DE FILLES A EFOK.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de  
ma haute considération.

Le Haut-Commissaire de la République  
Française au Cameroun

Signé : ROLAND PRE



HAUT-COMMISSARIAT  
de la  
REPUBLIQUE FRANCAISE AU  
CAMEROUN

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité  
-----

N° 1678 PLAN/AE

YAOUNDE, le - 8 OCT. 1955

RAPPORT DE PRESENTATION

à Monsieur le Président de l'Assemblée Territoriale  
du Cameroun

d'un projet de demande de subvention au titre de la  
Section Générale du FIDES d'un montant de 6.000.000  
CFA émanant du Vicariat Apostolique de Yaoundé pour  
la construction d'une école primaire de filles à  
Efok.

Monsieur le Président,

En application de la procédure instituée pour l'at-  
tribution aux institutions privées des subventions de la Section  
Générale du FIDES, j'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée  
Territoriale pour avis une demande :

DE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 6.000.000 CFA EMANANT DU VICARIAT  
APOSTOLIQUE DE YAOUNDE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE  
DE FILLES A EFOK.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de  
ma haute considération.

Le Haut-Commissaire de la République  
Française au Cameroun

Signé : ROLAND PRE

## L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DU CAMEROUN

avis 270/55

- VU le décret du 25 Octobre 1946 portant création de l'Assemblée Territoriale du Cameroun ;
- VU la loi n° 52-130 du 6 Février 1952, relative à la formation des Assemblées de groupe et des Assemblées locales d'A.O.F. et du Togo, d'A.E.F. et du Cameroun et de Madagascar, qui a maintenu en vigueur certaines dispositions du décret susvisé, ensemble la loi n° 52-412 du 17 Avril 1952 relative à la formation de l'Assemblée Territoriale des Comores et complétant la loi n° 52-130 du 6 Février 1952 ;
- VU la loi du 30 Avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution des plans d'équipement et de développement des Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer ;
- VU le décret du 3 Juin 1949, relatif au mode d'établissement et à la procédure d'exécution des programmes tendant à la réalisation des plans d'équipement et de développement de la loi du 30 Avril 1946 ;
- VU la circulaire n° 1479/AE/PLAN en date du 13 Février 1950, du Ministre de la France d'Outre-Mer, relative aux subventions du FIDES aux institutions privées ;
- VU le rapport de présentation établi par le Haut-Commissaire.

nis dans sa séance du 9 NOV. 1955

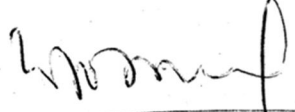
un avis favorable

SUR la demande de subvention au titre de la Section Générale du FIDES d'un montant de 6.000.000 de Fr CFA émanant du Vicariat Apostolique de Yaoundé pour la construction d'une école primaire de filles à EfoK.

Fait et délibéré à Yaoundé en date du 9 NOV. 1955 Le Président,

Adopté ( ~~à l'unanimité~~ (1)  
(à la majorité (1)

(1) Rayer la mention inutile.

  
P. S. H. P. S. H.

## L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DU CAMEROUN

avis 270/55

- VU le décret du 25 Octobre 1946 portant création de l'Assemblée Territoriale du Cameroun ;
- VU la loi n° 52-130 du 6 Février 1952, relative à la formation des Assemblées de groupe et des Assemblées locales d'A.O.F. et du Togo, d'A.E.F. et du Cameroun et de Madagascar, qui a maintenu en vigueur certaines dispositions du décret susvisé, ensemble la loi n° 52-412 du 17 Avril 1952 relative à la formation de l'Assemblée Territoriale des Comores et complétant la loi n° 52-130 du 6 Février 1952 ;
- VU la loi du 30 Avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution des plans d'équipement et de développement des Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer ;
- VU le décret du 3 Juin 1949, relatif au mode d'établissement et à la procédure d'exécution des programmes tendant à la réalisation des plans d'équipement et de développement de la loi du 30 Avril 1946 ;
- VU la circulaire n° 1479/AF/PLAN en date du 13 Février 1950, du Ministre de la France d'Outre-Mer, relative aux subventions du FIDES aux institutions privées ;
- VU le rapport de présentation établi par le Haut-Commissaire.

a émis dans sa séance du

un avis

SUR la demande de subvention au titre de la Section Générale du FIDES d'un montant de 1.000.000 de Fr CFA émanant du Vicariat Apostolique de Yaoundé pour la construction d'une école primaire de filles à EfoK.

Fait et délibéré à Yaoundé en date du

Le Président,

Adopté {  
 (à l'unanimité (1)  
 (à la majorité (1)

(1) Rayer la mention inutile.

**ANNEXE 7: PROGRESSION DES CLASSES ET EFFECTIFS DU  
PENSIONNAT DU SAINT ESPRIT DE YAOUNDE 1948-1962**

PENSIONNAT du SAINT-ESPRIT . (B.P. 297 )

L'Etablissement a été autorisé par l'Arrêté 1996 du 22 mars 1951.

Progression des classes et effectifs:

Année scolaire	Classes	Garçons	Filles	Afric	total
1948 - 49	Jusqu'en 4 <sup>e</sup> incl:	34	47		81
1949 - 50		50	56		106
1950 - 51	"	35	61		96
1951 - 52	"	60	82	24	166
1952 - 53	"	56	66	18	130
1953 - 54	Jusqu'en 3 <sup>e</sup> incl:	50	101	27	177
1954 - 55	"		200	33	233
1955 - 56	Inhab. 10R+10E		220	40	260
1956 - 57	"	104	143	50	297
1957 - 58	"		237	80	317

Prim. 138  
Second. 39  
Prim. 177 (de 4R)  
Second. 56 (de 2GR)  
Prim. 206 (de 10R)  
Second. 54 (- 30R)  
Prim. 228  
Second. 69  
Prim. 236  
Second. 81

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE et MENAGER

1954 - 55	: 10 élèves :
1955 - 56	: 22 " :
1956 - 57	: 46 " :
1957 - 58	: 60 " :
1958 - 59	: 10 " :

V. au verso : Examens

EFFECTIFS des CLASSES														Pensionnat S.E. YAOUNDE							
	Gard.	12 <sup>e</sup> *	10 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> *	11 <sup>e</sup>	Total Prim <sup>e</sup>	Total Second.	TOTAL	2 <sup>e</sup>	1 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	Total	
1956-57 (Nov.)	45	45	32	22	25	26					33	223	69	297							
1957-58	50	56	<del>36</del> 23	23	25	23	27	22	17	15	36	236	81	317							
1958-59	<small>Par. R. 28</small> 41	<small>R. 32</small> 34	15	25	26	34	30	16	12	49	250	92	342								
1959-60	<small>Def. 37</small> 40	<small>MM 45</small> 40	50			41	20	20	14	7	52 <small>MM 60</small>	223	68	291 314							
1960-61	50	41	25	16	29	72	27	18	22			145	164	407	25		40	25	13	78	
1961-62	62	43	40	25	28	84	56	22	21			204	211	503	28	4	38	27	23	88	

Examen	Entrée en 6 :	CEP	BEPC
1953	8 / 9		
1954	10 / 12	3 / 5 Europ. 1 / 1 (reçu 1 <sup>er</sup> de la session)	2 / 4
1956	13 / 15 (dont 12 en Juin)	12 / 12 (Juin) CEP Europ. 1 / 2	
1957	8 / 20 (Juin)	3 / 4 Europ. 1 / 1	
1958	6 / 18 (Juin) Proportion des autres Etabl. 25%	5 / 7	6 + 1 = 7 / 8 Juin - Oct.
1959	3 / 18 Proportion des autres Etabl. 20%	4 / 6	2 / 4
1960	4 / 14	1 / 1	5 / 6
1961	5 / 14	13 / 24 (2 d. 7)	8 / 12 présentés 8 / 11 4 / 11 + 1 non pr.
1962	2 /	3 acc. 0 / 3	9 / 12 présentés 8 / 10 5 / 7 5 / 12 + 2 en II

Source : Archive du collège de la retraite

**ANNEXE 8: RESULTAT DU PROBATOIRE DE LA SESSION 67-68**

*Résultats du Probatoire*

A vec Latin :		CLASSE DE PREMIERE										Total	
		F	A	1 <sup>er</sup>	M	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>		
Laurent	DZUKOU												
Albert	EBEDE	7	7	12	3	4	9	13	14 1/2	168,5	<i>or ab</i>		
Marcelline	EKOSSONO	<i>oil</i> 7,5	11	3	7	9	13	13	27	95	186,5	<i>Ron 25</i>	
J. Michèle	ELUNDU	<i>oil 13</i> 11,5	8,5	8	4,5	10,5	7	13	13	11,5	185,5	<i>or P 21</i>	
Pauline	EYENGA	10	9,5	8	4,5	10	15	14	09	203,5	R		
Augustine	HANNAH BAYIG											R	
Martine	INACK	9,5	10,5	12	2	9	13	13	-	192,5	R		
M. Goretti	MENGUE OMGBA	7	12	4	3 1/2	10	8 1/2	5	6	144	-		
<del>M. Pascale</del>	<del>NKOA NGUENE</del>												
M. Blandine	NKOLO ABESSOLO											R	
J. Baptiste	NGAYIBI ABBE	8	11,5	10	1	10	12	17	11,5	200	R		
Jean	ZE ONDOUA	9	6	7	8	6	9	4	10 1/2	148,5	-		
Toussaint	ZIBI NJOE	8	13	14	6,5	9	5	13	11	196	R		
	<i>Fr. Nouthe</i>	12,5	8	8	6,5	14	11,5	9	10,5	202	R		
SANS LATIN													
Jacqueline	ABOUEM	<i>oil</i> 10	8 1/2	12	1,5	8	9	10		167,5	<i>or R 15</i>		
Michel	AKAME											<i>or x</i>	
Jeane	EBEDE FOUDA	4	12	9	3	8	10	8	16	163	<i>or R 24</i>		
J. Marie	ESSONO	11	9	11	2	10 1/2	13	10	13 1/2	201 1/2	R		
Manette	INACK	6	4	9	1,5	8	8	9	15,5	139,5	-		
Jacques	FAME NDONGO	13	13	13	04,5	15	13	11	11 1/2	241,5	R		
Elisabeth	KOUMBIA WOPPI											<i>or x 10</i>	
Anne	LENGUE	6	10	8	3	9	8	5	12,5	148,5	-		
Suzanne	MASSOUE ZALI											<i>or R 12</i>	
Agnès Marie	MBALLA	9,5	11	12	4,5	12	12	9,5	12	207	R		
Odile	MENGUE BALLA	<i>oil</i> 6	13,5	6	2	9	15	10	10	179,5	<i>or R 12</i>		
Marcelline	MESSA				4,5	8	5	6,5	11	158	-		
Claire	NGOLODO											<i>or x</i>	
<del>M. Gabrielle</del>	<del>NKOULOU</del>												
Denise	NIARCHOS											<i>or x</i>	
Marcelline	NNOMO	<i>oil</i> 44/100	14/100	12/30	12/40	15/40	27,5/60	30/60		181,5/380	<i>or x</i>		
Appoline	ZANG ATANGANA	04	04	02	13 1/2	05,5	05,5	08 1/2	15 1/2	121	-		
Esther	ZANGA	<i>oil</i> 07	09	9	4	8,5	13	10		166	<i>or x</i>		
Sœur	THERESE MARGUERITE	5	6	7	2	6	8	8		115	-		
	<i>Aguhe</i>	12	11,5	1	2,5	14	7	10		157,5	<i>or R</i>		
	<i>Edloa</i>	<i>oil</i> 12	13,5	11	12,5	13,5	7	14		213			

## TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>i</b>
<b>DEDICACE .....</b>	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTES D’ACRONYMES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>v</b>
<b>RESUME .....</b>	<b>vi</b>
<b>ABSTRACT.....</b>	<b>viii</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : FONDEMENTS ET PROCESSUS D’IMPLANTATION DE LA CONGREGATION DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT – ESPRIT AU CAMEROUN.....</b>	<b>12</b>
I-FONDEMENTS DE LA CONGREGATION DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT –ESPRIT.....	14
A-GENESE.....	14
1-Les mobiles de création .....	14
2-La création de la congrégation .....	15
II- LE PROCESSUS D’IMPLANTATION DES SOEURS MISSIONNAIRES DU SAINT-ESPRIT au cameroun.....	18
1- Le lieu d’implantation des sœurs spiritaines dès leur arrivée au Cameroun	18
2-Les facteurs d’implantation des sœurs missionnaires du Saint –Esprit. ....	19
<b>CHAPITRE II : LE FONCTIONNEMENT DE LA CONGREGATION MISSIONNAIRE DES SŒURS DU SAINT- ESPRIT .....</b>	<b>22</b>
I-STRUCTURE ET ORGANISATION DE LA CONGREGATION MISSIONNAIRE DU SAINT- ESPRIT.....	22
1- Structure de la congrégation.....	22
2- Organisation de la congrégation.....	23



II- L'ACCESSION A LA CONGREGATION DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT-ESPRIT ET LES MISSIONS .....	26
1- L'accession à la congrégation .....	26
2- Les missions de la congrégation.....	27
<b>CHAPITRE III : L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT –ESPRIT AU CAMEROUN.....</b>	<b>30</b>
I- L'EDUCATION DES SŒURS SPIRITAINES AU TRAVERS DES SIXAS ET DES NOVICIATS.....	30
1- L'Origine et fonctionnement des sixas .....	30
a- L'origine .....	30
b- Le fonctionnement des sixas .....	32
2-La contribution à l'éducation des sœurs spiritaines au travers des sixas et des noviciats.....	33
II- L'EDUCATION DES SŒURS MISSIONNAIRES AU TRAVERS DES ECOLES .....	38
1- Dans l'Archidiocèse de Yaoundé.....	39
a- Dans les zones périphériques de Yaoundé.....	39
b-Dans la zone de Yaoundé.....	40
2-Dans l'Archidiocèse de Douala.....	45
a- Douala –ville.....	45
b- Dans les zones périphériques de Douala .....	47
3-Dans le Diocèse de Doumé-Bertoua.....	47
4-Dans l'Archidiocèse de Garoua.....	52
<b>CHAPITRE IV : L'IMPACT, LES LIMITES ET DIFFICULTES RENCONTRES DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS MISSIONNAIRES AU CAMEROUN .....</b>	<b>53</b>
I. L'IMPACT DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT-ESPRIT au cameroun.....	53
1- L'impact sur le développement intellectuel et la formation des cadres camerounais .....	53
2- L'impact sur le développement des infrastructures scolaires au Cameroun	60

II-LES LIMITES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES.....	66
1- Au niveau des sixas.....	66
2- Au niveau des écoles.....	69
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>73</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>76</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>81</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>102</b>